Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 15 Edmonton, semaine du 10 au 16 avril 1998 20 pages 60c

La Fondation J. Armand Bombardier :

500 000 $ pour l'Université de l'Alberta



Photo : Patricia Hélie

M. Rod Fraser (University of Alberta), Mme Claudette Tardif (doyenne de la Faculté Saint-Jean), Clint Dunford (Ministre, *Advanced Education and Career Development*), M. André Bombardier (vice-président de Bombardier), M. Yvan Allaire (vice-président, stratégie et affaires corporatives) et M. Mike Percy (doyen de la Faculty of Business), arborent fièrement le chèque de 500 000 $ remis par la Fondation J. Armand Bombardier.

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

La Fondation J. Armand Bombardier a remis un chèque d'un demi-million de dollars à l'Université de l'Alberta en vue de la création d'un poste d'enseignant bilingue en entrepreneuriat.

Ce poste d'enseignant fera partie du nouveau programme de Baccalauréat bilingue en administration des affaires qui sera dispensé dès l'automne prochain. Ce programme d'études a été créé conjointement par la Faculté Saint-Jean d'Edmonton et par la Faculty of Business de l'Université de l'Alberta.

La création du professorat Bombardier en entrepreneuriat a été annoncé par M. André Bombardier, le vice-président du conseil d'administration de la compagnie Bombardier, le 2 avril dernier à Edmonton.

Claudette Tardif, doyenne de la Faculté Saint-Jean, était fière de voir le programme appuyé de la sorte. « Grâce à la générosité de la Fondation Joseph Armand Bombardier, la communauté franco-albertaine pourra enfin réaliser un rêve qu'elle caresse depuis longtemps : celui d'obtenir une formation de haut calibre en entrepreneuriat et ce, dans la langue de sa population. Il est d'ores et déjà assuré que le professorat Bombardier jouera un rôle catalyseur auprès des divers intervenants de la scène économique franco-albertaine. Il contribuera, par le fait même, à créer une synergie dont bénéficiera l'ensemble de la collectivité. »

La Fondation J. Armand Bombardier reçoit chaque année environ 3 % des profits de la compagnie Bombardier afin de remplir son mandat d'appuyer financièrement des organismes et institutions à caractère social ou éducatif. Il arrive cependant que la compagnie recommande à la Fondation d'appuyer un projet en particulier, comme ce fut le cas pour la Faculté Saint-Jean.

« On a demandé à ce que la Fondation appuie ce projet, confirme M. Yvan Allaire, vice-président (stratégies et affaires corporatives) au conseil d'administration de Bombardier. C'est plein de sens et c'est intéressant. La notion de programme de bac dans les deux langues officielles en Alberta avec une vision d'attirer les étudiants d'un peu partout au Canada, c'est toujours attirant. Je pense d'ailleurs qu'un corps professoral francophone en économie ici, en Alberta, va être meilleur que n'importe quelle université au Québec. Donc, le fait de bâtir une faculté qui attire les étudiants de sorte qu'il y ait de plus en plus de gens du Québec et d'ailleurs qui viennent faire leurs études ici, c'est un projet emballant. »

« Pour honorer un projet, la Fondation J. Armand Bombardier s'appuie sur la facture du projet, le sérieux des promoteurs, la crédibilité du projet, la fiche de route des promoteurs, etc, explique encore M. Allaire. Je pense que tous ces éléments étaient positifs dans ce cas-ci et c'est ce qui fait que nous avons embarqué. »

La personne qui sera désignée pour occuper le professorat Bombardier en entrepreneuriat devra évidemment être bilingue et de renommée internationale en plus de détenir une solide expérience dans la recherche et l'enseignement liés à l'entrepreneuriat. La nomination sera faite conjointement par la Faculté Saint-Jean et la Faculty of Business.

Ce don d'un demi-million de dollars de la Fondation J. Armand Bombardier s'échelonnera sur une période de cinq ans et pourra faire l'objet d'un renouvellement.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

10015349 XX119 (J) 11L 5
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Si vous recevez un coup de pied dans le c.., c'est parce que vous êtes en avant.
- Jules Van Brabant

La saga Air Canada :

La compagnie aérienne résiste toujours au Commissaire aux langues officielles

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Depuis qu'il a le pouvoir d'intenter des poursuites judiciaires avec le consentement des plaignants, la Société Air Canada est devenue la cible de choix du Commissaire aux langues officielles.

Au cours des dix dernières années, le Commissaire a utilisé cette arme ultime sept fois devant la Cour fédérale. Sur les sept poursuites judiciaires, quatre concernaient Air Canada. Aucun litige n'a encore été tranché par les tribunaux.

Même si Air Canada est une entreprise privée depuis 1988, le gouvernement fédéral avait prévu que la Loi sur les langues officielles continuerait de s'appliquer après la privatisation.

La première bataille judiciaire entre le Commissaire et Air Canada remonte à septembre 1990. Elle avait pour but d'obliger la compagnie aérienne à utiliser la presse minoritaire dans sa stratégie de communication auprès du grand public. Les deux parties avaient finalement choisi de conclure une entente hors cour en août 1991, évitant ainsi une décision du tribunal.

Le Commissariat aux langues officielles a par la suite déposé trois poursuites distinctes contre Air Canada devant la Cour fédérale en 1996. Deux de ces poursuites portaient sur les services d'Air Canada aux aéroports de Toronto et de Halifax, l'autre sur les services en vol d'Air Ontario, une filiale d'Air Canada.

Dans ce dernier cas, la Société Air Canada prétend qu'elle n'a aucun lien juridique avec Air Ontario, tout comme avec les autres transporteurs régionaux que sont Air Alliance, Air Nova et Air BC. Bref, Air Canada ne se reconnaît aucune responsabilité en ce qui concerne les services linguistiques offerts par ces compagnies régionales.

Le Commissariat invoque de son côté l'article 25 de la Loi sur les langues officielles. Selon cet article, les tiers qui agissent pour le compte d'une institution fédérale doivent offrir des services dans les deux langues officielles. Cela est d'autant plus pertinent dans le cas d'Air Ontario, propriété à cent pour cent d'Air Canada.

Du même souffle, le Commissaire a déposé en mars 1997 un renvoi devant la Cour fédérale. Objectif recherché : déterminer la portée de la Loi sur les langues officielles à l'endroit de tous les transporteurs régionaux. Air Canada et les transporteurs régionaux ont répliqué en déposant une requête de rejet du renvoi, prétextant la non compétence du Commissaire dans ce domaine. La juge de la Cour fédérale a rejeté la requête d'Air Canada. La compagnie et les transporteurs régionaux ont répondu en portant cette décision en appel.

Dans le cas des aéroports, Air Canada se replie depuis le début derrière les conventions collectives et soutient qu'elle ne peut pas désigner des postes bilingues ou combler de tels postes, puisque les affectations tiennent compte de l'ancienneté des employés et non pas de l'aspect linguistique du service offert au public.

Pour gagner du temps, Air Canada s'est d'abord présentée en cour pour demander au juge de rejeter comme preuve toutes les plaintes de même nature déposées par le Commissaire dans la cause de l'aéroport de Halifax. Le 31 décembre dernier, le juge rejetait la requête et concluait que les plaintes étaient toutes recevables. Mécontente, la compagnie a décidé de porter ce jugement en appel le 12 janvier. La compagnie et le syndicat local tentent, semble-t-il, de négocier une entente permanente sur les services linguistiques dans cet aéroport.

Dans le cas de l'aéroport de Toronto, la compagnie a conclu une entente avec le syndicat pour offrir des services bilingues, surtout au comptoir Rapidair. Après avoir vérifié sur place, le Commissariat a conclu que les mesures étaient insuffisantes et a décidé de poursuivre son recours juridique. Un juge doit maintenant entendre une requête préliminaire d'Air Canada le 16 juin.

Selon le dernier rapport du Commissaire aux langues officielles, le nombre de plaintes directement contre Air Canada s'élevait à 169 en 1997. De ce nombre, 61 plaintes se rapportaient aux transporteurs régionaux. En 1997, Air Canada était en tête des institutions pour le plus grand nombre de plaintes.

Le successeur de Victor Goldbloom aura du pain sur la planche !

Langues officielles :

Formation d'un groupe de travail

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Le gouvernement fédéral a décidé de former un groupe de travail pour voir comment les chambardements survenus dans l'appareil fédéral au cours des dernières années, affectent l'application de la Loi sur les langues officielles.

Ce groupe de travail, qui est formé d'universitaires et de gens du secteur privé, devra proposer toute mesure d'amélioration appropriée dès l'automne prochain.

Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, avait recommandé la formation d'un tel groupe de travail suite à une étude portant sur les effets des transformations du gouvernement sur le programme des langues officielles.

Selon cette étude, la privatisation, les compressions budgétaires et le transfert de responsabilités aux provinces, comme dans les cas de la main-d'oeuvre et du logement social, «a entraîné une érosion subtile mais cumulative des droits linguistiques et, au sein de l'administration fédérale, a affaibli le programme des langues officielles».

Le groupe de travail est présidé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université de Moncton, Yvon Fontaine. Les sept autres membres sont : Linda Cardinal, professeur agrégé en sciences politiques de l'Université d'Ottawa, Jean-Marc Hamel, membre du bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa et ancien directeur-général d'Élections Canada, Graham Greig, retraité et ancien gestionnaire des ressources humaines à la compagnie E.B. Eddy, Hugh Maynard, président du Quebec Community Group Network et directeur exécutif de la Quebec Farmers' Association, Jacques Michaud, directeur général des affaires nationales et internationales au Collège Boréal et ancien président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes; Jim Mitchell, partenaire, Cercle Sussex et Claudette Tardif, doyenne de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta.

Les membres du groupe de travail ont d'abord été approchés par le gouvernement lors de la semaine précédent le dépôt du rapport annuel du Commissaire aux langues officielles. Un appel conférence la veille du dépôt du rapport de M. Goldbloom a ensuite permis de confirmer leur intérêt et leur participation et de préciser leur mandat.

«On nous a surtout approché parce que nous formons un groupe qui croit à la politique linguistique au Canada» a expliqué M. Fontaine. Le groupe se réunira une première fois après Pâques pour discuter de la méthodologie de travail. On ne sait pas encore s'il y aura des audiences publiques.

Le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, se dit préoccupé par l'application de la Loi sur les langues officielles dans les secteurs qui sont touchés par les transformations du gouvernement.

Il ne croit toutefois pas que la situation linguistique dans les bureaux fédéraux désignés bilingues se soit détériorée depuis 1994, même si le rapport annuel du Commissaire aux langues officielles démontre le contraire. Il concède toutefois que «le pourcentage de réponses en français au public doit être amélioré». Il dit que les programmes mis en place au cours des deux dernières années devraient permettre de remédier à la situation.

Pour ce qui est du transfert de la formation de la main-d'oeuvre aux provinces et son impact négatif sur l'application de la Loi sur les langues officielles, le ministre Massé a une réponse toute prête : «Lorsqu'on donne la responsabilité à une province, on ne peut pas leur imposer la loi fédérale».

Le ministre ajoute que le gouvernement tente «le plus possible» de voir à ce que l'application de la Loi sur les langues officielles se fasse, «mais elle se fait en partenariat avec les provinces».

L'évolution de la technologie, un fait encourageant

(EN)-L'aspect le plus encourageant d'une industrie en évolution constante est qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre.

La plupart de ce qui était indispensable il y a seulement cinq ans a été remplacé ou a simplement disparu, de sorte que même les nouveaux venus dans le domaine de l'informatique peuvent développer rapidement les compétences recherchées. Si vous vous sentez encore dépassé par le choix de la direction à prendre, voici quelques conseils du Collège CDI de technologie et des affaires, centre de formation en entreprise et école d'informatique de premier plan au Canada :

1. Avant de décider dans quel domaine étudier, prenez le temps d'évaluer ce qui est important pour vous dans un emploi et où vous aimeriez qu'il vous mène. Étudiez la situation et questionnez les responsables de l'école sur la place que vous pourriez vous attendre à occuper dans la nouvelle économie.

2. Ne vous préoccupez pas du fait que vous n'avez peut-être pas encore toutes les compétences techniques ou que vous vous croyiez sous-qualifié pour étudier dans le domaine de la haute technologie. N'oubliez pas que le secteur des technologies de l'information est assez nouveau pour tous et que la plupart des gens arrivent mal à déterminer leurs capacités d'apprentissage dans l'industrie.

3. Fait encore plus important, il y a un risque à demeurer non qualifié. La vague des technologies de l'information bouscule tout sur son passage et impose une certaine urgence en matière d'emploi où la loi du "premier arrivé, premier servi" règne en maître.

Dictionnaire des artistes et auteurs de l'Ouest

Il paraît enfin!

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Le livre dont un grand nombre de personnes attendaient la parution depuis quelques années paraîtra enfin à la fin avril. Il s'agit *du Dictionnaire des artistes et auteurs francophones de l'Ouest*, le fruit de sept ans de travail, soutenu par une équipe d'auteurs et de nombreux collaborateurs sous la direction de Gamila Morcos et publié par Les Presses de l'Université Laval en collaboration avec la Faculté Saint-Jean.

«C'est un outil qui, je l'espère, accroîtra la fierté des francophones d'ici qui pourront apprécier la richesse parfois méconnue de leur héritage» affirme Madame Morcos.

Le *Dictionnaire* réunit plus de quatre cents notices bio-bibliographiques. Les critères d'éligibilité retenus sont les suivants: être francophone d'ascendance ou d'affiliation, avoir vécu dans l'Ouest ou le Nord-Ouest et produit une oeuvre originale ou, à défaut, avoir contribué à faire connaître la francophonie de l'Ouest. On y retrouve donc des anciens qui jouissent d'une certaine notoriété et des nouveaux qui gagneraient à être mieux connus et appréciés, et ce, dans tous les domaines de la vie culturelle: littérature, arts, musique, sciences, médias, éducation.

Le *Dictionnaire* est un outil de travail et de référence destiné aussi bien aux spécialistes qu'au grand public: les universités, les collèges, les écoles, les bibliothèques publiques et privées à travers le Canada y trouveront leur profit, mais également tous ceux qui s'intéressent au développement de la francophonie canadienne.

GAMILA MORCOS

DICTIONNAIRE des ARTISTES et des AUTEURS FRANCOPHONES de L'OUEST CANADIEN

ÉTABLI AVEC LA COLLABORATION DE GILLES CADRIN, PAUL DUBÉ, LAURENT GODBOUT

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL ET LA FACULTÉ SAINT-JEAN

Les raisons qui ont motivé les auteurs à produire un livre de cette envergure sont multiples: contribuer à préserver l'histoire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest; témoigner de l'importante contribution des Canadiens français à la construction du patrimoine canadien; enfin, accroître la fierté locale par une meilleure connaissance de l'histoire culturelle et intellectuelle des communautés francophones.

La recherche, la compilation des dossiers, les contacts avec un grand nombre de personnes présentes dans le *Dictionnaire*, la rédaction des notices, les révisions multiples: la réalisation de cette oeuvre est un



Gamila Morcos

travail de moine. Sans compter la recherche des fonds nécessaires à ce travail, un aspect moins visible mais tout aussi crucial de l'entreprise.

La participation de Gilles Cadrin, Paul Dubé et Laurent Godbout, trois professeurs de la Faculté Saint-Jean et de l'Université de l'Alberta, fut un atout au projet.

Quant à Gamila Morcos, elle a déjà tourné la page et, après quelques semaines de repos, se tourne déjà vers d'autres projets d'écriture. «Mais pas de cette envergure!» prévient-elle. Quand à une éventuelle mise à jour du *Dictionnaire*, elle préfère laisser la place à quelqu'un d'autre...

Le lancement officiel du *Dictionnaire* se fera à La Cité francophone le 23 avril prochain et sera en vente à la librairie Le Carrefour d'Edmonton et dans toutes les librairies francophones de l'Ouest.

Dictionnaire des artistes et auteurs francophones de l'Ouest

MORCOS, Gamila et collaborateurs

Presses de l'Université Laval, 456 pages, 45 photos en couleurs

ISBN 2-7637-7566-7

De Hinton à Edmonton :

L'école de français d'été déménage

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

La dix-neuvième édition de l'école de français d'été du Centre éducatif communautaire de l'Alberta (CECA) aura lieu du 10 mai au 13 juin prochain. Cette année, l'événement aura lieu à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.

Par les années passées, l'école de français avait lieu aux pieds des Rocheuses, plus précisément au *Environnement Training Centre* de Hinton, un centre de formation appartenant au gouvernement provincial. « Auparavant, les groupes extérieurs pouvaient louer les locaux pour des activités comme notre école d'été, explique la directrice du CECA, Mme Agathe Gaulin. Depuis l'an passé, le gouvernement a changé ses politiques et les locaux ne peuvent maintenant être loués que pour offrir des programmes directement reliés à l'environnement, comme par exemple la foresterie. »

Qu'à cela ne tienne, l'école a déménagé ses pénates à la Faculté Saint-Jean en troquant les nombreuses activités en montagne pour autre chose. « Ce sera une école très différente, explique la coordonnatrice de l'école d'été, Mme Marie Blanchet. Comme c'est une école pour apprendre le français, ça va demander plus d'énergie de la part des animateurs et des enseignants que s'il le groupe se retrouvait en milieu isolé. On parcourra donc le trajet touristique habituel : le West Edmonton Mall, le parc Fort Edmonton. Elk Island... On va tout de même tenter de conserver une importante dimension de plein air. Il va y avoir des excursions en canot et en vélo, il va y avoir de la randonnée pédestre et au moins une excursion dans les montagnes. »

Pour Mme Blanchet, il est très important de ne pas confondre l'école de français d'été avec un camp de vacance. « Même s'il y a plusieurs activités de plein air, il y a un aspect académique très important, souligne-t-elle. En fait, les cinq semaines que les étudiants passent ici leur donnent six crédits. Quand on sait qu'au Québec par exemple, pour avoir trois crédits un étudiant doit bûcher pendant toute une session de 15 semaines, on comprend que si on donne six crédits de niveau universitaire pour cinq semaines d'école, ce n'est sûrement pas un camp de vacances. »

Afin de faciliter l'intégration des jeunes dans un milieu francophone, le CECA recherche présentement des familles d'accueils prêtes à héberger un étudiant universitaire. Une rémunération sera d'ailleurs offerte à ces familles.

Et comme l'apprentissage du français s'effectue dans un milieu anglo-dominant, le CECA espère que la communauté saura collaborer à l'apprentissage de ces jeunes des quatre coins du pays. «Ce programme se fait dans toutes les provinces, ajoute Mme Blanchet. Mais partout, la collaboration de la communauté est un élément très important à la réussite du programme. »

ÉDITORIAL

Un rendez-vous avec l'histoire

Le jugement est clair: l'Alberta doit modifier sa Charte des droits de la personne afin d'interdire la discrimination envers les homosexuels.

C'est ce qu'affirme le jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause de Delwin Vriend, un technicien en informatique qui avait perdu son emploi au *King's College* d'Edmonton en 1990 parce qu'il maintenait une relation homosexuelle. Afin de retrouver son emploi, il prépara une plainte qu'il voulait présenter à la commission des droits de la personne de l'Alberta, pour finalement se rendre compte que les lois de la province ne protégeaient pas les citoyens de la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. L'affaire se rendit à la Cour du banc de la Reine, puis en Cour suprême.

Informé de la tournure des événements, Ralph Klein a tout d'abord affirmé que son gouvernement n'utiliserait pas la clause nonobstant de la Constitution canadienne pour se soustraire aux injonctions de la Cour. Deux jours plus tard, il nuançait son jugement et soulignait que son gouvernement ne mettait pas en cause ce jugement particulier, mais bien l'ingérence du juridique sur le législatif. Une pirouette de politicien, donc, qui se sert du sentiment anti-fédéral si facilement exacerbé en Alberta pour peut-être poursuivre une politique d'intolérance.

Plusieurs points ne doivent pas être perdus de vue. Premièrement l'Alberta, tout comme les neuf autres provinces canadiennes (à l'exception du Québec), a signé l'entente de rapatriement de la Constitution et l'inclusion dans cette nouvelle constitution de la Charte canadienne des droits et libertés. La Loi du pays, c'est la Constitution. Et la Charte, c'est la Constitution. Personne n'a tordu le bras de Lougheed à l'époque. Tous, en tant que citoyens du Canada, avons agréé à cette nouvelle façon d'opérer. Alors quand on entend les conservateurs de l'Alberta se plaindre en disant que la Cour suprême s'ingère dans le pouvoir législatif des élus de l'Alberta, il est facile de reconnaître cette affirmation pour ce qu'elle est: une plainte non fondée.

Et la mauvaise volonté du gouvernement provincial est flagrante à un autre niveau: celui de l'information. Non, la modification imposée par la Cour suprême n'accorde aucun droit particulier aux gays; elle ne fait que garantir qu'ils ont les mêmes droits que tous les autres citoyens du Canada, qu'ils soient jeunes, vieux, noirs, blancs, francophones, juifs ou handicapés. C'est la concrétisation d'un idéal d'égalité qui anime l'occident depuis la révolution américaine. C'est une marque de tolérance qui distingue et caractérise le Canada.

Ralph Klein ne devrait même pas songer à se soustraire au jugement de la Cour suprême. L'héritage d'intolérance que et acte engendrerait suffirait à souiller l'héritage qu'il laissera à l'Alberta. Et l'Histoire risquerait de ne jamais lui pardonner.



François V. Pageau



COURRIER DU LECTEUR

Lettre en réponse à un texte d'opinion publié dans Le Franco du 20 mars 1998.

En réponse à mon ami Pierre,

J'ai été un peu surpris de ton article, quoi que je savais que tu enseignais les religions à la Faculté. Le contenu des cours ainsi que les commentaires d'élèves m'avaient étonné, moi qui te connaissais comme grand catholique.

Tu sais comme moi le changement qui se produit dans notre société : des problèmes de toutes sortes font surface, en premier lieu la famille puisqu'elle est la base de la société.

Les gouvernements ont beau voter de nouvelles lois, rien ne change. Il faudrait retourner au début de la création : Dieu créa un homme et ensuite une femme et les associèrent à son oeuvre créatrice.

« Multipliez-vous et remplissez la Terre », dit le créateur, et il les plaça au paradis terrestre. Ensuite vint la faute. Dieu les punit et dit à l'homme « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front et toi, femme, tu enfanteras dans la douleur ». Il donna à chacun les qualités nécessaires pour accomplir son oeuvre. La Terre se peuplait et, à plusieurs reprises, Dieu interpellait son peuple et parlait aux prophètes.

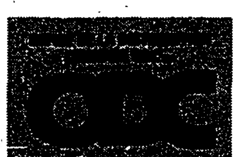
Des siècles ont passé et, un jour, Dieu eut pitié de son peuple et, pour le racheter tous les désordres qui s'accumulaient, il décida d'envoyer son fils, Jésus. Marie trouva grâce devant le Seigneur et devint mère de Jésus, le fils de Dieu. (...)

Le mal de notre siècle a commencé quand nous ne nous comprenions plus. C'est à ce moment que les rôles se sont renversés, que les divorces sont apparus et que les enfants ont commencé à en souffrir. Pourtant, le progrès et la science sont supposés avoir fait évoluer les choses et les gens sont également plus instruits. Alors où allons-nous ? Les chercheurs sont arrivés à donner la vie à partir de presque rien... En fait,

suite à la page 7...

Directeur: **François Pageau**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Journaliste: **Patricia Hélie**
Infographiste: **Charles Adam**

Fondation Donatien Frémont, Inc.



OPSCOM
Tél (613) 241-5700

APF Association de la presse francophone

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: **465-6581** télécopieur: **469-1129**

Correspondants:

Calgary
Alain Bertrand
Line Martel
David Bernard-Bret

Centralta
Martin Blanchet

Fort McMurray
Nicole Pageau

Lethbridge
Mireille Dunn

Medicine Hat
Diane Morisette-Franz

Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée

Red Deer
Claire Hélie

Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion

Saint-Paul
Richard Blouin

Entente avec l'Institut universitaire de formation des maîtres de Toulouse :

Pour découvrir un milieu éducatif différent

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le 3 avril dernier, à Edmonton, la Faculté Saint-Jean a signé une entente de principe avec l'Institut universitaire de formation des maîtres de Toulouse (IUFMT). Cet institut est rattaché à l'Université Toulouse-le-Mirail, en France.

Cette entente a pour but de collaborer dans le cadre de certaines activités comme par exemple les stages pédagogiques, les échanges de professeurs ou de personnel, les échanges d'étudiants de premier ou deuxième cycle, la recherche et la publication.

Après 18 mois de négociations, les deux parties ont finalement ratifié l'entente qui vise plusieurs objectifs. « Sur le plan pédagogique, les étudiants pourront entre autres se familiariser avec un milieu scolaire d'un autre pays, indique la doyenne de la Faculté Saint-Jean, Mme Claudette Tardif. Le phénomène de la globalisation nécessite la préparation de formateurs qui ont une vision globale du monde. Pour les étudiants de la Faculté, cela leur permettra de se familiariser avec les interventions didactiques et pédagogiques spécifiques à l'enseignement dans le contexte de la région de Toulouse. Cela leur permettra aussi de renforcer leurs capacités langagières en français dans un milieu culturel riche. »

« Sur le plan personnel et professionnel, les stagiaires auront la chance de vivre une expérience d'adaptation à une autre culture et pourront découvrir un milieu éducatif différent. Cette expérience favorisera certainement une ouverture d'esprit face à la profession qu'ils pratiqueront sous peu », ajoute encore la doyenne.



Photo : Patricia Hélie

Claudette Tardif, Bruce Dancik et Gilbert Duclos signent l'entente.

Du côté de l'IUFMT, le directeur de l'unité de formation (sciences sociales et tertiaire, service de relations internationales), M. Gilbert Ducos, croit que cette entente leur permettra de voir comment les futurs enseignants d'ici sont formés et de bénéficier de l'expérience de la Faculté en matière de bilinguisme puisque selon lui, le phénomène est relativement nouveau à Toulouse. Puisque le Canada est un peu en avance sur la France au plan technologique, le M. Ducos espère que cette entente lui permettra de se familiariser avec les nouvelles technologies appliquées à l'enseignement. L'entente leur permettra également d'utiliser des ressources pédagogiques communes en français et en anglais.

Pour la Faculté Saint-Jean, il s'agit de la première entente conclue avec une université française. La France a souvent échangé avec des universités québécoises, mais ne savait pas que c'était aussi possible de le faire en français dans l'Ouest du pays. Pour ce qui est de l'IUFMT, c'est la première fois qu'une entente intervient avec une université canadienne au plan de la formation des maîtres.

«L'Ouest mérite d'être connu, a lancé M. Ducos. Il offre des opportunités intéressantes et il est bon d'en profiter. »

L'entente permettra donc à deux ou trois étudiants de la Faculté de s'envoler pour la France dès janvier 1999.

À la SCHL :

La mise de fonds de 5 % élargie à tous

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les gens désireux de s'acheter une maison mais qui sont déjà propriétaires pourront désormais se prévaloir eux aussi du programme de l'assurance prêt hypothécaire à 95 % qui, jusqu'à maintenant, était réservé à ceux voulant se procurer une première maison.

C'est l'annonce que la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) a fait la semaine dernière afin d'éviter que le programme d'assurance-prêt pour accédant à la propriété (PAPAP) se termine en février 1999.

Du même coup, la SCHL veille à ce que plus de Canadiens puissent bénéficier d'un marché de l'habitation stable et prévisible pendant de nombreuses années.

« Avec une mise de fonds d'au moins 5 %, tous les acheteurs de maison pourront dorénavant obtenir l'assurance-prêt hypothécaire », explique M. Marc Rochon, le président de la SCHL. « Plus de 610 000 Canadiens ont acheté leur première maison au cours des six dernières années. Or, 70 % d'entre eux ont indiqué qu'ils auraient été incapables de devenir propriétaires sans le programme. Le programme PAPAP a obtenu un énorme succès et les acheteurs de maisons ainsi que les intervenants du secteur de l'habitation le considèrent important. »

Les acheteurs dont la mise de fonds sera de 5 % devront verser une prime d'assurance-prêt hypothécaire équivalent à 3,75 % du montant du prêt. Ce montant est versé en guise d'assurance contre les défauts de paiement et le pourcentage varie selon le pourcentage de mise de fonds. Les acheteurs pourront cependant ajouter la prime à leur prêt hypothécaire et la rembourser sous forme de mensualité.

Ainsi, si un acheteur acquiert une maison d'une valeur de 100 000 $ et verse une mise de fonds de 5 % du prix d'achat, le montant du prêt sera de 95 000 $. En ajoutant 3,75 % (3 562,50 %) d'assurance, le prêt s'élève à 98 562,50 $. Avec un taux d'intérêt de 6,75 %, nous aurions des paiements mensuels de 675, 20 $ sur une période de vingt-cinq ans.

Le PAPAP avait été créé en 1992 par le gouvernement fédéral afin de venir en aide aux Canadiens qui voulaient se procurer une première maison, qui avaient la capacité financière de rembourser un prêt hypothécaire mais qui ne pouvaient verser la mise de fonds minimale de 10 % de la valeur de la maison. Le programme avait été mis en place pour deux ans puis prolongé jusqu'en février 1999.

Comme l'échéance approchait, la SCHL a examiné la viabilité d'un programme permanent. Compte tenu du succès du premier programme et de son importance pour l'habitation, la décision d'offrir un nouveau produit d'assurance-prêt hypothécaire a été prise.

Le nouveau programme remplacera le PAPAP à partir du 11 mai prochain.

Chorale de la Faculté Saint-Jean

Une symphonie jubilatoire

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Robbie Robertson, un chanteur amérindien, affirme que la musique circule entre deux mondes, le nôtre et celui des esprits. Elle arrive parfois à toucher le monde des âmes, comme peuvent en témoigner les quelque 550 personnes qui ont assisté au concert de printemps de la Chorale de la Faculté Saint-Jean, le 4 avril dernier, dans la cathédrale *All Saints* d'Edmonton.

Sous la direction de Laurier Fagnan la chorale, qui regroupe une cinquantaine de chanteurs et chanteuses, a présenté un programme varié, passant de la musique sacrée aux oeuvres du folklore canadien-français, de la musique de Gabriel Fauré aux Negro Spirituals. Mentionnons que Laurier est maintenant inscrit au doctorat à l'Université de l'Alberta en Direction chorale, et qu'il a reçu une bourse substantielle pour couvrir l'ensemble de sa scolarité.

Comme c'est maintenant son habitude, Laurier Fagnan avait choisi, pour débuter et terminer la soirée, les deux meilleures pièces de son répertoire. En ouverture, la chorale a interprété un *Ave verum corpus* émouvant, une prière musicale dont les échos déchirants faisaient résonner toute une gamme d'émotions chez le spectateur. Il s'agissait d'une pièce de William Byrd, un compositeur du 16e siècle.

La finale était le dernier de trois Negro Spirituals de Moses Hogan, *The Battle of Jericho*, une pièce au rythme syncopé dont la riche texture d'arrangement mettait en valeur tout le brio de la chorale.

Après les trois chants sacrés du début, c'est la musique de Gabriel Fauré qui était à l'honneur. Musicien français de la fin du siècle dernier, Fauré s'apparente au mouvement impressionniste en musique tout comme son contemporain Debussy.

Après le Sanctum du *Requiem*, ce fut le choeur des femmes qui interpréta *Les Berceaux*. Un invité spécial se joignit à la chorale pour le *Cantique de Jean Racine*, la pièce suivante. Il s'agissait de David Colwell, soliste au violon.

Âgé de 17 ans, David Colwell est inscrit au Baccalauréat en musique à l'Université de l'Alberta et est le premier violon de l'Orchestre Symphonique de l'Université. Gagnant de la *Johann Strauss Foundation Scholarship Competition*, il étudiera en 1998 à Salzbourg en Autriche. David Colwell a aussi offert, au retour de l'entracte, une magnifique interprétation de la Méditation de l'opéra *Thaïs* de Massenet. La puissance du son et la pureté des notes sont les éléments à souligner de la performance de David.

Le répertoire canadien-français était aussi à l'honneur avec les pièces *À la volette, j'entends le moulin* et *Danse, mon moin', danse*, mais dans des arrangements époustouflants.

Un groupe restreint, issu de la Chorale, a formé l'ensemble *Enchantée* pour interpréter deux pièces modernes, aux arrangements d'une discordance harmonieuse: le *Contre qui, rose* et *Dirait-on* de Lauridsen, inspirés de la poésie de Rilke.

Plusieurs solistes se sont fait remarquer tout au long de la soirée, surtout Lise Gagnon dans le *Amazing Grace* et Élise Déry dans le *Ev'ry Time I Feel the Spirit*. Malheureusement, l'amplification était de très mauvaise qualité et le talent vocal des solistes n'a pas pu être bien apprécié de tous. Il faudrait à l'avenir prévoir une meilleure amplification ou s'en passer carrément.

Dans l'ensemble, un magnifique spectacle et un groupe choral qui fait honneur à la grande tradition vocale franco-albertaine.



Photo : François Pageau

Régional en bref

BONNYVILLE

Concert de musique sacrée

La Chorale de l'église ainsi que d'autres artistes de la région de Bonnyville présenteront un concert de musique sacrée le dimanche 19 avril à 19h30 à l'église St-Louis de Bonnyville. Ce concert est une initiative du comité de financement en faveur du nouveau presbytère.

EDMONTON

Tournoi d'échecs

Frédéric Lepage et Marc Gazelle, de l'école Maurice-Lavallée, ont participé au tournoi provincial d'échecs qui a eu lieu à Red Deer au cours du mois de mars. Frédéric s'est d'ailleurs classé sixième au niveau de la province.

Le Titanic

Une soirée pour les mordus de l'histoire du Titanic aura lieu le mercredi 15 avril prochain à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean. Les gens pourront visionner le *making off* du populaire film de James Cameron.

FALHER

Une nouvelle directrice

Le poste de directeur général de l'Association-canadienne française de l'Alberta (ACFA), régionale de Rivière-la-Paix a dernièrement été comblé. C'est Josianne Forest, qui travaillait auparavant à l'école Héritage de Falher, qui a obtenu l'emploi. Elle est en poste à l'association régionale depuis le premier avril.

HIGH PRAIRIE

Un nouveau directeur

C'est M. Marcel Michaud de High Prairie qui a obtenu le poste de directeur général du Collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan. Monsieur Michaud, qui occupe présentement le poste de directeur général de High Prairie R.C.S.S.D. # 56 et Holy Family C.S.R.D. # 17 en Alberta depuis cinq ans, possède 27 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation. Il entrera officiellement en fonction le premier août 1998.

Éliminatoires pour la zone 8 :

Beaverlodge l'emporte !

NOËLLA FILLION

Girouxville

Le 17 mars dernier avait lieu la finale régionale de carpet bowling pour les 70 ans et plus en vue de déléguer une équipe représentant la zone 8 au niveau provincial.

Quatre équipes ont participé au tournoi : une équipe de Beaverlodge, une de Donnelly, une de McLennan et une composée de Girouxville-McLennan. Les deux premières parties ont été jouées dans l'avant-midi et une troisième a été disputée dans l'après-midi. L'équipe de Jennie Sawan de Beaverlodge a remporté la première place et représentera la zone 8 aux Jeux d'été, à Three Hills, en juillet prochain. L'équipe de Dalphis Brulotte de McLennan a terminé au deuxième rang, celle de Rollande Bellerive de Girouxville au troisième et l'équipe de Gérard Fillion de Donnelly a pris la quatrième place.

Hubert Reeves à Edmonton

La plus belle histoire du monde

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Chaque fois qu'un humain ferme les yeux et prend conscience qu'il existe, c'est un miracle de la vie et de la complexité qui se produit. C'est le message qui sous-tendait tout le discours d'Hubert Reeves, physicien de grand renom, lors de la conférence qu'il a donné à Edmonton le 30 mars dernier à la Faculté Saint-Jean. La présentation portait sur les premiers instants de l'Univers.

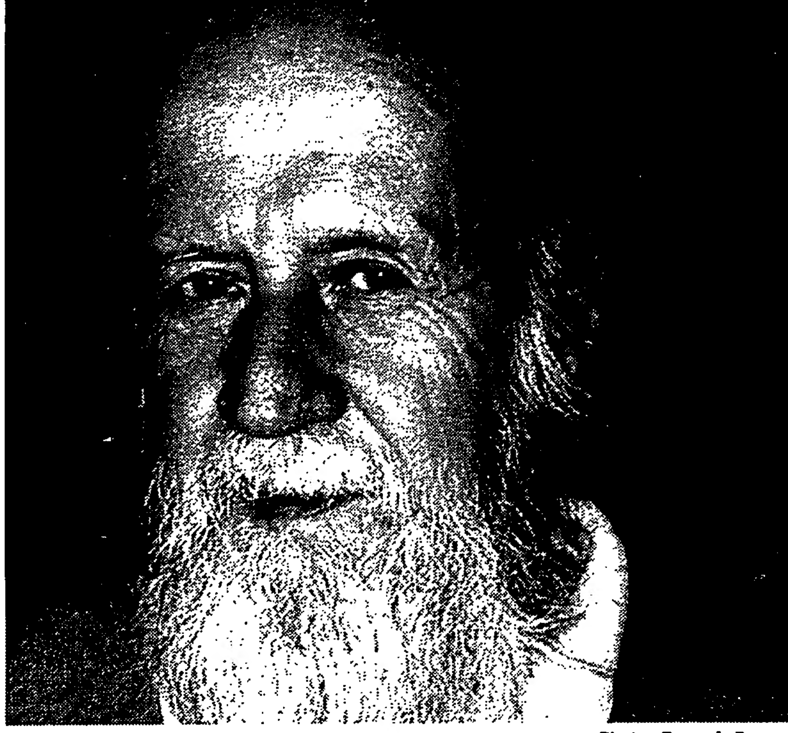
Pas très grand, les cheveux blancs en nuage autour de la tête, les yeux bleus et lointains, Hubert Reeves ne paraît pas bien équipé pour affronter les foules. Mais dès qu'il a un micro entre les mains et que sa voix commence à remplir la salle, la magie s'installe.

Dans la pénombre de l'auditorium, au fil des diapos qui défilent, c'est l'histoire de l'Univers qui se déroule sous nos yeux. Du Big Bang initial à l'apparition de la vie sur terre, une histoire vieille de plus de 12 milliards d'années reprend vie. Les photos saisissantes prises par le télescope spatial Hubble permettent à Hubert Reeves de captiver son auditoire qui découvre que la taille gigantesque de l'Univers participe à l'apparition de la vie sur terre. Par l'entremise de comparaisons simples, de mots de tous les jours, l'astrophysicien initie les spectateurs à un monde qui leur était jusque-là étranger.

C'est aussi la chronique d'un phénomène qu'on appelle la complexité.

L'axe principal de la conférence était aussi de démontrer que l'infiniment petit et l'infiniment grand, comme le disait Pascal, se rejoignent dans l'humain et ont entre eux d'importantes correspondances. L'Univers est composé de particules élémentaires; les étoiles sont créatrices d'atomes; les planètes et l'eau sont nécessaires à l'apparition des molécules et la vie est tributaire de l'agencement de ces molécules dont la complexité dépasse tout ce qui existait auparavant. Le scientifique a bien expliqué le rôle crucial que jouent les comètes dans la formation des planètes, puisque ces corps vagabonds sont porteurs d'eau.

La présentation d'Hubert Reeves est ponctuée d'anecdotes, de réflexions personnelles sur la place de la vie dans l'Univers. Lors de la période de questions, on découvre que l'étude des premiers instants de l'Univers confronte le chercheur à la question de la transcendance, de la divinité. C'est à ce carrefour que se croisent science et foi, dans un ballet qui les lie intimement.


Photo : François Pageau

Selon l'astrophysicien, quelles que soient les croyances de chacun, la transcendance est une expérience hautement personnelle et la recherche scientifique n'empêche en rien l'épanouissement de la foi.

Né a Montréal en 1932, le professeur Reeves a étudié au Collège Jean-de-Brebeuf, à l'Université McGill et à l'Université Cornell (USA) où il a obtenu son doctorat en astrophysique nucléaire.

Il a ensuite enseigné la physique à l'Université de Montréal tout en étant conseiller scientifique à la NASA. Depuis 1966, il est directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France. Pendant cette période, il a également travaillé au Centre d'études nucléaires de Saclay (en banlieue de Paris) et a enseigné la cosmologie à l'Université de Paris, à l'Université de Montréal, et a l'Observatoire Midi-Pyrénées de Toulouse.

Il est surtout connu pour la publication de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique, entre autres:

"Patience dans l'Azur" (1981, 2eme édition 1988)

"Poussières d'étoiles" (1984)

"L'heure de s'enivrer" (1986)

"Malicorne" (1990)

"Compagnons de voyage" (1992)

"Dernières nouvelles du cosmos" (1994)

"La première seconde" (1995)

"La plus belle histoire du monde" (1996, avec Joël De Rosnay, Yves Coppens et Dominique Simonnet)

Une chose est certaine: les personnes qui assistaient à la conférence d'Hubert Reeves ne regarderont plus jamais le ciel étoilé de la même façon.

...(Lecteur) suite de la page 4

nous avons tout, sauf l'essentiel. (...)

Le Christ a confié son Église à ses successeurs : ses apôtres et les hommes. C'est aussi à eux qu'il a confié les écritures. Les femmes ont, elles aussi, été près du Christ puisqu'il est apparu à Madeleine et à Marie avant même d'apparaître aux apôtres. Mais probablement que Dieu a jugé les hommes plus fermes pour conduire son Église et les femmes, pleines de douceurs et de compréhension, plus aptes pour épauler les hommes dans l'achèvement du royaume.

Tu parles de mère Thérésa et du travail qu'elle a fait. Les religieuses qui ont enseigné dans nos écoles et travaillé dans nos hôpitaux étaient très dévouées elles aussi. C'est pour cela que Dieu leur a donné les grâces nécessaires pour remplir leurs tâches. Aux apôtres, il a dit d'enseigner à toutes les nations et de les baptiser.

Tu dis aussi qu'il n'y a plus de prêtres. Mais est-ce que tu vois des jeunes religieuses ? Elles ont abandonné écoles et hôpitaux. Il n'y a plus ni prêtre, ni religieuse. Et la foi disparaît d'année en année. À qui la faute ? In n'y a plus de famille, que la course à l'argent, les loisirs, les sports, la vie facile, etc...

Les églises et les sectes se multiplient et le mal aussi. Tu mentionne également que l'Église en est à son dernier souffle. Tu te souviens des paroles du Christ ? « Je ne vous laisserai pas orphelins, je vous enverrai l'Esprit saint. Et je serai avec vous jusqu'à la fin des temps. »

Et l'Église se prépare au deuxième millénaire. Dans deux ans, le monde entier sera de la fête. Se sera une grande joie pour le peuple de Dieu.

À bientôt,
Henri Lusson

La pièce La Trahison :

Une page d'histoire

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les 4 et 5 avril dernier, L'UniThéâtre présentait la dernière production de sa saison, la pièce historique *La Trahison*, de Laurier Gareau, une mise en scène de Denis Rouleau.

La compagnie professionnelle invitée, *La Troupe du Jour* de Saskatoon, a offert une prestation exceptionnelle, sans failles.

Il faut dire que le texte de la pièce était une valeur sûre : ayant été présenté comme texte dramatique radiophonique en 1982 et adapté à la scène en 1984, le scénario explore le dialecte métchif et le sens de la communauté chez les Métis du XIXe siècle. Présentée en 1995 à la Fête fransaskoise, la pièce avait récolté beaucoup de succès. Trois ans plus tard, la relation entre Gabriel Dumont et le père Moulin a toujours le don d'émouvoir le public.

Convaincu d'avoir été trahi par les oblats lors de la rébellion de 1885, Gabriel Dumont, le bras droit de Louis Riel lors de la résistance des Métis, n'a jamais remis les pieds dans une église depuis sa défaite. Vingt ans plus tard, en 1905, le vieil homme vient visiter son vieil ami, le père Moulin, curé de la paroisse métisse de Batoche afin de lui demander une faveur ; il veut être enterré dans le cimetière, la tête du côté de la rivière. Mais avant, il doit faire la paix avec l'Église...

Malgré toute sa bonne volonté, Gabriel Dumont ne peut pas croire le père Moulin quand il lui dit ne jamais l'avoir trahi... et pour cause !

De curé intransigeant qu'il est, le vieil oblat montre peu à peu un côté plus humain, avouant même certaines attirances pour l'astronomie, ce qui n'est pas accepté par son Église. Devant ses propres aveux, il acceptera finalement la requête du vieux chasseur métis.

La performance des comédiens est étonnante, même émouvante. Marc Bru (Gabriel Dumont) et Alain Pomerleau (le père Moulin) rendent à merveille le conflit intérieur auquel doivent faire face leur personnage. La tension entre les deux hommes est tangible et la mise en scène est parfaite pour la situation : juste assez subtile mais juste assez présente. Quelques déplacements bien pensés, une utilisation maximale de l'espace et des quelques éléments du décor, une table entre les deux hommes représentant le conflit qui les sépare. Le jargon métis de l'époque est également présent, mais compréhensible.

En première partie, Rachel Duperreault a tôt fait de placer les spectateurs dans le contexte historique de la pièce. En Métisse guide touristique, elle fait découvrir aux gens les éléments de la culture métisse du XIXe siècle en présentant des chansons et des pièces musicales de l'époque tout en parlant de la nourriture, des habitudes de vie, de la poésie et de la contribution des Métis au développement de l'Ouest canadien. Bref, tout ce dont le spectateur a besoin pour bien se situer dans le contexte de l'époque et bien comprendre la discussion qui suivra l'entracte, entre Gabriel Dumont et le père Moulin.

En tant que troupe communautaire de 1985 à 1990, *La Troupe du Jour* a permis à de jeunes artistes de se développer et de se mériter le statut de comédien professionnel. Même si le mandat de dépistage et de création demeure toujours au coeur de la mission de la compagnie de la Saskatchewan, *La Troupe du Jour* a pris une nouvelle direction en 1990 en devenant une troupe professionnelle.

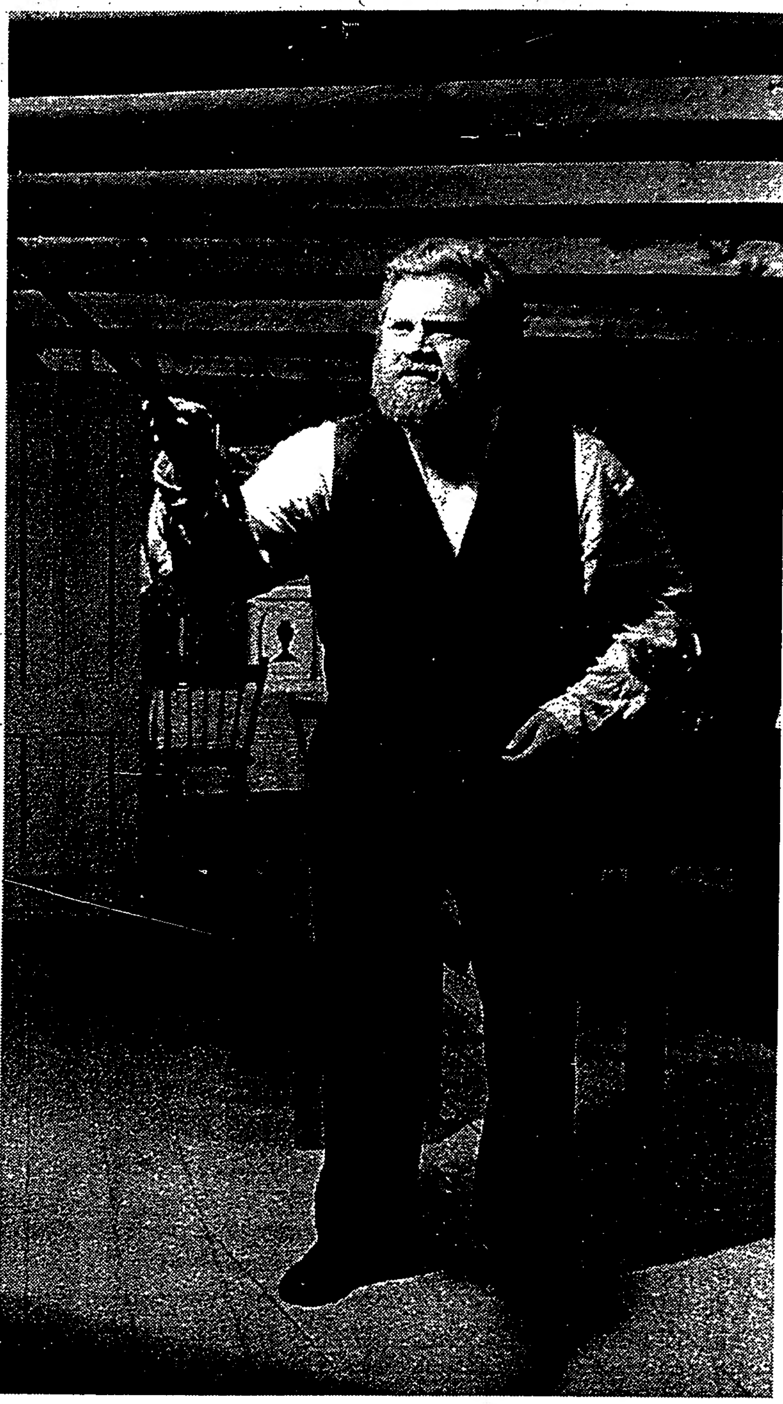


Photo : La troupe du jour

Marc Bru dans le rôle de Gabriel Dumont.

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

R.I.P.

Je vous propose aujourd'hui la visite d'un petit cimetière, pendant laquelle je ferai office de pleureuse pour quelques cadavres linguistiques. Certains de ces «morts» sont tombés au combat contre l'anglais, d'autres ont succombé au cours normal de l'évolution du français. Saluons-les donc chacun par la formule *Requiescat in pace* (R.I.P.), employée dans les chants pour l'office des morts. Que reposent en paix, donc...

... **alternative**, c'est-à-dire une situation où existent deux éventualités ou deux solutions entre lesquelles choisir. Le mot alternative, toujours singulier, désigne un ensemble n'ayant que deux possibilités opposées (L'alternative est claire : obtenir la subvention ou la perdre). L'alternative ne peut constituer un seul choix, ni s'utiliser au pluriel.

... **ancienneté**, remplacé par *séniorité* (!!!) à cause de l'anglais. On ne respecte plus l'ancienneté des employés, il faut que ce soit la *séniorité*...

... **draconien** et **draconienne**, qui ont succombé à *drastique*, comme dans «des réductions drastiques». Le sens médical de «purgatif puissant» du mot drastique en français semble avoir disparu de la conscience linguistique des francophones.

... **dynamisme**, achevé par le glissement de sens du mot agressivité, forcé par le sens anglais de *aggressive*. Désormais, les entreprises recherchent des personnes agressives (en bon français, violentes!), au lieu de gens dynamiques.

... **être aux prises avec un problème**, expression qui s'est éteinte durant les années quatre-vingt, à cause de la popularité de **être confronté à un problème**, désormais dans les dictionnaires avec la mention «langage familier». Il est regrettable que l'usage abusif du mot confrontation au sens d'affrontement ait mené à cette nouvelle tournure plus directe.

... **être établi à** (Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton ou Vancouver). Le sens strictement militaire de l'expression «être basé à», signifiant en français «avoir pour base», n'a pas survécu à la tournure anglaise *based in*.

... **interurbain**, adjectif servant aux appels téléphoniques et acculé à la disparition par les *appels longue distance*, tournure directement calquée de *long distance phone calls*.

... **s'occuper de** ou **se charger de**, voire **composer avec**, expressions tellement bien enterrées qu'il pourrait être difficile de reconnaître qu'elles sont les équivalents bien français de l'horrible *dealer avec*, comme dans *J'dealerai avec ça quand ça arrivera*.

... **remporter** (un prix), verbe récemment porté en terre à cause de la popularité de *se mériter*. Pour un verbe qui n'existe pas en français (c'est vrai!), se mériter témoigne d'une vitalité tellement exceptionnelle que certains dictionnaires de français canadien commencent à l'accepter.

... **se sentir bien** et **se sentir à l'aise**, des expressions que la tournure anglicisée *être confortable* (avec une situation, par exemple) a fait périr. Demander «Êtes-vous confortable dans vos souliers?» constitue une erreur fréquente, responsable de la disparition de la tournure correcte française : «Vos souliers sont-ils confortables?» L'adjectif confortable, en français, ne détermine que des objets (des vêtements confortables, un fauteuil confortable).

... **tenir pour acquis**, dont l'extinction a été causée par *prendre pour acquis* (*to take for granted*).

Terminons cette visite macabre par une prière : qu'il se produise quelques résurrections!

Faites parvenir vos commentaires par courriel à ***abourret@bc.sympatico.ca*** *ou à la rédaction du journal.*

Joey Tremblay et le Catalyst Theatre

Une nouvelle démarche de création



FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

«Ça va être difficile l'année prochaine, mais on ne se laissera pas avoir aussi facilement». C'est ainsi que réagit Joey Tremblay, codirecteur artistique du théâtre *Catalyst* d'Edmonton, à la nouvelle réalité des subventions de *l'Alberta Foundation for the Arts* qui seront désormais octroyées sur la base des recettes. Cette nouvelle façon de faire favorise les productions commerciales au détriment des théâtres qui, comme le *Catalyst*, suivent une démarche de création expérimentale rigoureuse.

«On trouvera l'argent ailleurs» lance Joey Tremblay avec défi. Un peu essoufflé, il explique que les derniers jours ont été un peu fous avec la présentation de leur plus récente création, *Songs for Sinners*. Cette production constitue la première incursion du *Catalyst* dans le monde traditionnel de la comédie musicale, mais joyeusement pervertie par Joey Tremblay et son complice de toujours, Jonathan Christenson. Il s'agit de la première partie d'une série de trois créations portant sur les sept péchés capitaux; on explore dans celle-ci la Paresse, le péché du manque d'amour. Il faut dire que les dernières années ont été bonnes pour Joey. L'an dernier il présentait au festival Fringe d'Édimbourg en Écosse, - le plus gros du genre - sa pièce *Elephant Wake*, la chronique de l'assimilation et l'aliénation d'un idiot du village francophone de la Saskatchewan qui avait été présentée au Fringe d'Edmonton il y a près de quatre ans.

«Ça a très bien marché, explique Joey. Les Européens en général et les Écossais en particulier sont très touchés par cette histoire, par son côté tragique. Au Canada, les gens apprécient beaucoup les passages plus drôles.» Ils ont d'ailleurs rem-porté le prix du public de ce festival. Ils ont aussi reçu une invitation d'un théâtre en Angle-terre où ils pourront monter de nouveau *Elephant Wake* en mai prochain.

«Ce que nous aimerions maintenant, pour la troupe du *Catalyst*, c'est de faire un peu plus de tournée, avec d'autres productions. »

Ateliers de radio :

La radio étudiante se fait entendre à CHFA



Photo : Denise Lavallée

Un groupe d'élèves de la septième année de l'école Beauséjour.

JOËL LAVOIE

Plamondon

Entre le 18 et le 30 mars, tous les élèves de 7e, 8e et 9e année de la classe de Catherine Bilodeau de l'école Beauséjour à Plamondon ont enregistré leurs propres émissions radio dans le cadre de leur cours de français.

Les élèves étaient divisés en six groupes et chacun d'eux devait enregistrer une émission d'environ 15 minutes. Les jeunes ont présenté des chroniques sur une foule de sujets dont les horoscopes, Céline Dion et le film *Titanic*. Ils ont également choisi eux-mêmes les chansons françaises qui ont joué au cours de leur émission.

Les élèves ont appris à faire du montage sur des machines à ruban autrefois utilisées par la radio de Radio-Canada en Alberta, CHFA. C'est d'ailleurs une ancienne employée de CHFA, Denise Lavallée, qui a animé ces ateliers sur la radio qui se sont divisés en deux parties : un premier atelier qui réunissait tout le groupe et un second qui se déroulait par petits groupes lors de l'enregistrement.

Les émissions produites par les élèves seront diffusées à l'intérieur de l'école Beauséjour par le système d'intercom. Des extraits seront aussi diffusés à CHFA le samedi 11 avril à *Samedi l'dimanche*, émission animée par Ève Marie Forcier.

Francophonie régionale :

Ça bouge à St-Paul

PATRICIA HÉLIE

St-Paul

L'Association canadienne française de l'Alberta (ACFA), régionale de St-Paul est bien vivante. En fait, une idée n'attend pas l'autre dans cette région et l'agent de développement de l'association, Richard Blouin, est très fier de cette vitalité francophone.

En fait, il le dit lui-même, «je ne dis non à aucun projet. Si vous trouvez les gens pour former un comité, je vais appuyer vos projets. » Et cette attitude lui amène bien-sûr de l'eau au moulin.

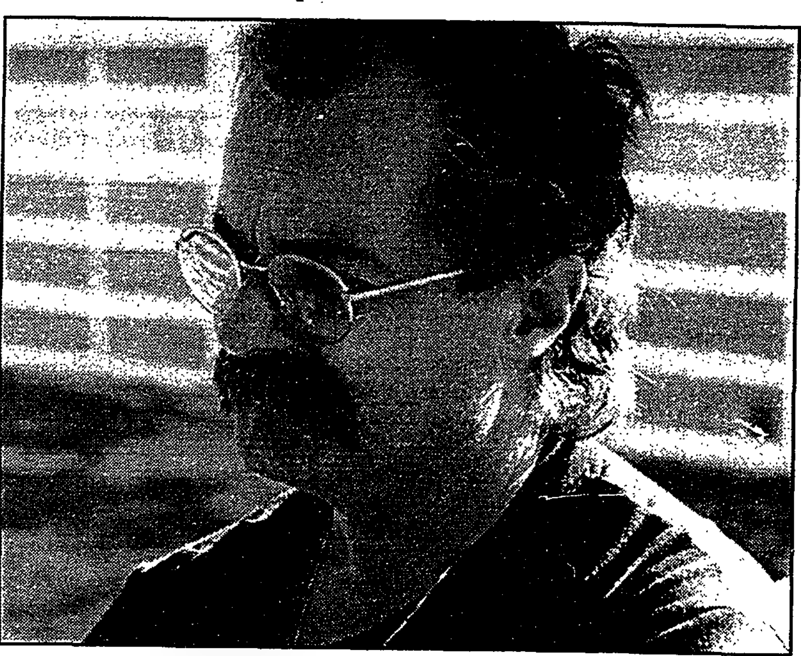
Tout d'abord il y a le projet de galerie d'art qui est maintenant bien amorcé. Une galerie qui devrait d'ailleurs être très bien cotée. Le comité, formé de personnalité reconnue dans le domaine (Herman Poulin, Marcel Gascon et Isabelle Morin) a déjà accompli beaucoup de choses, même s'il reste beaucoup de pain sur la planche.

Mais comme l'explique M. Blouin, le projet progresse au rythme des finances. «L'aménagement se fait toujours en relation avec ce que nous avons comme moyens financiers. On a fait une demande de subvention pour l'aménagement de la galerie mais pour le moment on gruge sur un budget qui nous a été donné pour repeindre le Centre culturel. Si jamais nous ne recevons pas le financement qu'il nous faut, on va peut-être y arriver tout de même grâce aux artistes. Ça prendra alors beaucoup plus de temps. Quand on veut avoir une galerie d'art, il faut que ce soit beau, que ce soit grand. On a un tapis qui n'est pas terrible et on aimerait bien le changer. Mais ces tapis de grandes surfaces coûtent les yeux de la tête. Si on n'a pas les moyens, on va exposer pareil en espérant que les gens regarderont les oeuvres plutôt que par terre ! »

Un dossier qui commence tranquillement à prendre de plus en plus de place au sein de l'association régionale, est celui de la création d'une radio communautaire francophone. Pour l'instant, le projet en est toujours au stade d'évaluer les soumissions pour effectuer une étude de mise en marché pour les régions de St-Paul, Bonnyville et Plamondon afin de, peut-être, en venir à la création d'une radio tri-régionale. Les comités de chacune des régions se réuniront donc vers la fin du mois d'avril afin d'évaluer les soumissions reçues.

Mais pour mettre sur pied une radio communautaire francophone ça prend de l'intérêt de la part de la population. «La population réagit pas beaucoup, conti M. Blouin. Même lors de notre réunion annuelle, j'ai envoyé un message très clair comme quoi nous avons besoin de gens pour s'impliquer et ça n'a pas réagit. Personnellement, j'y crois à ce projet. Ce serait une bonne chose d'avoir une radio communautaire francophone. Quand tu écoutes la radio en français, si quelqu'un te pose une question, il y a bien des chances que tu lui répondes en français parce que c'est ce que tu as en tête. Alors moi je crois à ça. Mais il faut que ce soit supporté par nos commerçants aussi. Est-ce qu'on a assez de commerçants pour supporter une radio? C'est la question que je me pose personnellement. »

Afin de vérifier l'intérêt de la population et la viabilité du projet, l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC) possède une radio mobile. Le principe est que cette radio se déplace d'une région à l'autre, permettant de vérifier l'intérêt de la communauté à s'impliquer au sein d'une radio et, du même coup, vérifier la viabilité du projet. « C'est très bien de faire des radios mobiles avant d'avoir notre propre radio puisque ça montre à la communauté à quel point c'est intéressant d'avoir la nôtre, explique M. Blouin. Sauf que c'est 2000 $ de location à chaque fois qu'on veut l'avoir. Cet argent, on doit aller la chercher dans la communauté. Alors financièrement, si on n'est pas capable d'avoir deux ou trois radios mobiles dans l'année, je me demande comment on va faire pour soutenir une radio communautaire. J'adore qu'on ait des projets, mais il faut être réaliste, je veux m'assurer que ces projets vont aller de l'avant. J'ai horreur des éléphants blancs. »



Herman Poulin, membre du comité de mise sur pied de la galerie d'art et artiste de la région de St-Paul.

Vos petits commérages

Bien-sûr ça commence par «sais-tu c'q'on m'a dit ?»
Mais comme le chez-soi est beaucoup trop petit,
Faut bien que le grand public soit mis au courant.
Ici les potins s'allongent à n'en plus finir,
Selon sa verve ou ses calomnieux désirs.
Oh ! ce n'est sûrement pas par méchanceté,
Que ces « faits » sont transmis à qui veut écouter.
Ce sont des renseignements qui ont du piquant
Et que tous les gens apprendront avec le temps.
Faut que la parenté soit aussi avisée,
Car fatalement leur vie seront affectées.
Vos cancans fallacieux deviennent perfidies,
Causant de graves plaies, ruinant même des vies.
Prenez garde vous qui propagez des potins,
Que vos ragots ne retombent dans vos mains,
Vous inculpant des outrages faits à autrui
Et pour lesquels vous serez vous-même puni.

Jules Van Brabant
Saint-Paul

Le 15 avril prochain :

Un défilé de mode

PATRICIA HÉLIE
Edmonton

Après la traditionnelle dégustation de vin du mois de novembre, une autre activité de financement pour La Cité francophone pourrait devenir une tradition : le défilé de mode communautaire.

En effet, même si c'est la première fois que l'expérience est tentée, on parle déjà d'en faire un événement annuel. Pourquoi l'adjectif communautaire ? Parce que ce sont tous des mannequins bénévoles non professionnels recrutés dans la communauté francophone d'Edmonton.

Les vêtements de la collection printemps-été de plusieurs boutiques d'Edmonton seront présentés par des groupes formant la communauté. On y verra des enfants, des célibataires et des familles. Il y aura même des tableaux regroupant plusieurs générations d'une même famille.

C'est Marie-Josée Ouimet qui animera l'entracte par un tour de chant, accompagnée au piano par France Levasseur-Ouimet.

L'activité aura lieu le 15 avril prochain au premier étage de La Cité francophone, à 19h00.

Sud-Est de l'Alberta:

Une autre expo-sciences

BRIGITTE CARDINAL
Medicine Hat

Encore une fois cette année, une quinzaine d'élèves de l'école Connaught de Medicine Hat ont mérité des premières et deuxièmes places à l'expo-sciences régional du sud-est de l'Alberta.

L'expo-sciences se déroulait le samedi 28 mars dernier au Medicine Hat Mall et les élèves d'immersion française ont énormément apprécié l'expérience.

Dix élèves ont gagné les premières places : trois de la classe de sixième année de M. Hosanee, six de la classe de cinquième année de Mme Marcotte et une élève de quatrième année de la classe de Mme Neigum.

Le Prix APEGGA, remis à la meilleure exposition en génie au niveau primaire, et le Prix de la meilleure exposition individuelle en génie, ont été remportés par Austin Franklin, un élève de sixième année.

Six élèves ont remporté des deuxièmes places : quatre de sixième année (dont trois de la classe de Mme Taunton) et deux de cinquième année de la classe de M. Marcotte.

En tout, huit élèves de la classe de M. Marcotte ont remporté des prix. Il dit d'ailleurs être satisfait de la performance des siens et affirme que ses élèves ont travaillé très fort. Leur but n'était pas de gagner, mais bien de participer, affirme encore l'enseignant originaire de Trois-Rivières, au Québec.

SAVEZ-VOUS QUE...

Servir les gens dans leur langue, par simple courtoisie !
En 1969, le Parlement adoptait la *Loi sur les langues officielles*. En vertu de cette Loi, les institutions fédérales doivent offrir leurs services en français et en anglais, là où les concentrations démographiques rendent la chose raisonnable.

NC

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997
Circonscription fédérale de : EDMONTON-NORD

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
Deborah Grey Réf.	John Houston	231	70 607,60 $	57 249,85 $	328,85 $	56 921,00 $	Presizniuk & Associates, comptables généraux agréés
Ric Johnsen P.L.N.	Paula Johnsen	0	0,00 $	0,00 $	0,00 $	0,00 $	Ken Klatt, C.A.
Ray Martin N.P.D.	Grace Swekla	19	51 471,07 $	60 286,29 $	0,00 $	60 286,29 $	Robert Anton Nilson Professional Corporation, C.A.
Jonathan Murphy Lib.	Anna Maria Moscardelli	85	37 195,50 $	48 022,65 $	1 505,16 $	46 517,49 $	Dennis Pallard Professional Corporation, C.A.
Mitch Panciuk P.-C.	Michael W. Chwok	170	50 197,48 $	53 396,05 $	2 227,13 $	51 168,92 $	Lawrence R. Lachman Professional Corporation, C.A.

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*



**Limite permise des dépenses d'élection pour Edmonton-Nord : 60 334,28 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.

Elections Canada

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997
Circonscription fédérale de : EDMONTON-SUD-OUEST

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
Ian McClelland Réf.	Chris Chakmakian	288	85 033,32 $	62 069,38 $	0,00 $	62 069,38 $	Doyle & Company, comptables agréés
Wade McKinley P.L.N.	Rebecca McKinley	0	0,00 $	0,00 $	0,00 $	0,00 $	Ken Klatt, C.A.
Ellie Shuster P.-C	Donald Verbeke	115	35 596,01 $	30 131,77 $	1 054,25 $	29 077,52 $	KPMG, comptables agréés
Esther Starkman Lib.	Fred Barth	160	63 664,29 $	60 177,62 $	1 297,66 $	58 879,96 $	Meyers Norris Penny & Co., comptables agréés
Richard Vanderberg N.P.D.	Bernard T. Keeler	1	8 044,55 $	3 506,63 $	319,64 $	3 186,99 $	Jerry L. Kavanagh Professional Corporation, C.A.

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*

**Limite permise des dépenses d'élection pour Edmonton-Sud-Ouest : 62 579,91 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.

Elections Canada

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997
Circonscription fédérale de : EDMONTON-SUD-EST

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
Roberta Allen N.P.D	Deborah Morrison	3	2 737,25 $	2 413,55 $	0,00 $	2 413,55 $	Gardiner Karbani Audy & Partners, comptables agréés
Terence Bachor P.-C.	Mark Woltersdorf	22	18 711,63 $	16 922,89 $	581,88 $	16 341,01 $	Veres Picton Keiller, comptables agréés
Eshwar Jagdeo P.L.N.	Maury Shapka	0	0,00 $	0,00 $	0,00 $	0,00 $	Ken Klatt, C.A.
David Kilgour Lib.	Amy M. Gerlock	300	32 526,00 $	24 227,34 $	776,00 $	23 451,34 $	William R. Mailo Professional Corp., C.A.
Eleanor Maroes Réf.	Rosemarie Odowichuk	67	40 642,96 $	31 645,75 $	109,80 $	31 535,95 $	Zachary Holtzman, C.A.

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*



**Limite permise des dépenses d'élection pour Edmonton-Sud-Est : 57 767,12 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.

Elections Canada

Au sein de l'appareil fédéral :

Les services dans les deux langues officielles se détériorent

YVES LUSIGNAN

Ottawa

La qualité des services bilingues dans les bureaux fédéraux ne cesse de se détériorer depuis que le gouvernement a entrepris une vaste restructuration à la faveur de compressions budgétaires.

Dans son septième et dernier rapport annuel, le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, note un recul évident des services offerts dans les deux langues officielles par le gouvernement fédéral.

Ainsi entre 1994 et 1997, le nombre de bureaux fédéraux a diminué de 9 pour cent à Terre-Neuve, à l'Ile-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Saskatchewan et au Yukon. Durant la même période, le nombre de bureaux fédéraux désignés bilingues a chuté de 27 pour cent!

En 1994, le Commissaire aux langues officielles avait publié une étude qui révélait que 72 pour cent des bureaux fédéraux désignés bilingues à l'extérieur du Québec offraient un service en français satisfaisant. Le Commissaire a entrepris une suite à cette étude pour déterminer si les services linguistiques s'étaient améliorer depuis ce temps.

L'étude, qui porte pour le moment sur quatre provinces et un territoire, montre que la capacité des bureaux fédéraux de servir le public en français dans ces provinces est passée de 63 pour cent en 1994 à 53 pour cent en 1997.

Ironiquement, l'utilisation de panneaux annonçant que des services sont disponibles dans les deux langues officielles à l'intérieur de ces bureaux a fait un bond, passant de 63 à 83 pour cent.

L'affichage bilingue à l'intérieur des bureaux a aussi légèrement augmenté, passant de 82 à 88 pour cent. M. Goldbloom a toutefois de la difficulté à comprendre pourquoi certains bureaux fédéraux sont encore incapables d'afficher dans les deux langues officielles. Pire, il y a encore moins de bureaux qu'en 1994 qui offrent une signalisation extérieure, de la documentation et des formulaires bilingues.

«Dans les bureaux où il n'y a pas suffisamment de personnel bilingue, le service en français est souvent fourni au moyen de mesures administratives trop fréquemment boiteuses et inadéquates» dénonce le Commissaire dans son rapport. Ces mesures devaient être temporaires. Dans certains bureaux, elle sont devenues la norme. Il critique au passage Conseil du Trésor pour son laxisme à l'endroit des institutions fédérales fautives.

En fait, seuls les bureaux du Patrimoine canadien accueillent régulièrement les citoyens dans les deux langues officielles dans les quatre provinces et le territoire visités par le Commissariat.

Une autre étude, celle-là portant sur les effets combinés de la privatisation, de la restructuration et des compressions budgétaires sur les droits linguistiques confirme les pires inquiétudes des minorités francophones.

«La transformation du gouvernement fédéral a entraîné une érosion subtile mais cumulative des droits linguistiques et, au sein de l'administration fédérale, a affaibli le programme des langues officielles», écrit M. Goldbloom. Il ajoute que le gouvernement n'a pas pris pleinement en considération sa responsabilité envers les minorités francophones et anglophones.

«Toutes nos constatations montrent que le gouvernement a tendance à accorder moins d'importance à ses responsabilités en matière de langues officielles». Le respect des droits linguistiques, écrit-il encore, est devenu «une tâche administrative plutôt qu'une valeur nationale».

M. Goldbloom estime que «des changements fondamentaux à la gestion des langues officielles «s'imposent de façon urgente». Il presse le gouvernement fédéral de «renverser la vapeur» avant que «des dommages irréparables» ne soient causés aux minorités. Il propose la création d'un groupe de travail sur les langues officielles, qui établirait une stratégie de façon à ce que tout l'appareil fédéral applique intégralement la Loi sur les langues officielles.

Nos lettres de créance à Ottawa

Jour après jour, notre agence de presse couvre pour vous l'actualité nationale. Recherchez dans nos pages les articles signés "APF".



SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997
Circonscription fédérale de : ELK ISLAND

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
Vic Bidzinski Lib.	David Phillips	58	25 441,03 $	40 246,96 $	389,47 $	39 857,49 $	Ernst & Young, comptables agréés
Ace Cetinski Ind.	Gordon Wesley Barrett	59	10 183,00 $	10 286,58 $	1 540,39 $	8 746,19 $	Dieleman Levine Joly & Winston, comptables agréés
Ken Epp Réf.	Calvin Shantz	81	12 815,60 $	44 724,24 $	1 702,42 $	43 021,82 $	Williams Krull, comptables agréés
Peter Tadman P.-C.	Ray Masuda	80	27 263,14 $	24 995,39 $	0,00 $	24 995,39 $	Koehli Wickenberg, comptables agréés
Mary Ellen VanDusen N.P.D.	Barbara Himmel	48	4 585,42 $	7 423,73 $	241,31 $	7 182,42 $	Donna Glenn

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*

**Limite permise des dépenses d'élection pour Elk Island: 61 896,99 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.

Elections Canada

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997
Circonscription fédérale de : LAKELAND

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
Leon Benoit Réf.	John L. Allen	145	66 181,27 $	50 894,33 $	4 073,62 $	46 820,71 $	A.M. Alm, C.A.
Valerie Doreen Morrow† NIL	Laurette Sylvestre	0	0,00 $	5 106,15 $	0,00 $	5 106,15 $	Wilde Miller Tetreau, comptables agréés
Les Parsons P.-C.	Scott N.S. Shirreff	38	28 450,00 $	29 950,22 $	618,11 $	29 332,11 $	Russ & Campbell Professional Corporation, C.M.A.
Hansa Thaleshvar Lib.	Rodney Todd	127	30 578,31 $	40 783,90 $	13 584,93 $	27 198,97 $	F.C. Johnston & Co., C.G.A.
John Williams N.P.D.	Quenton Korbo	8	3 201,58 $	1 822,22 $	830,41 $	991,81 $	Wilde Miller Tetreau, comptables agréés

†Le rapport du vérificateur contient des réserves.

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*

**Limite permise des dépenses d'élection pour Lakeland: 73 553,99 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.

Elections Canada

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997
Circonscription fédérale de : PEACE RIVER

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
David A. Biltek Lib.	Raymond Lawrence Stitsen	171	30 641,02 $	61 097,39 $	828,84 $	60 268,55 $	Meyers Norris Penny & Co., comptables agréés
Ray A. Domeij N.P.D.	Craig R. Powell	10	12 841,48 $	8 834,86 $	1 611,58 $	7 223,28 $	Robert Anton Nilson Professional Corporation, C.A.
Charlie Penson Réf.	Gary Raymond Kohlsmith	294	85 950,70 $	56 518,12 $	1 257,95 $	55 260,17 $	Fletcher, Mudryk & Co., comptables agréés
John Simpson P.-C.	Cyril Gurevitch	147	36 174,78 $	41 042,39 $	1 377,87 $	39 664,52 $	David G. Richardson, C.A.

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.



**Limite permise des dépenses d'élection pour Peace River: 78 589,58 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.



La première activité des Micros-fun :

Une danse endiablée

JOËL LAVOIE
Plamondon

C'est le groupe *E-motion*, composé de Larry, Kim et Mariette Plamondon ainsi que de Lynn Andronyk qui a inauguré la première activité des Micros-fun de Plamondon avec une danse.

Samedi le 28 mars dernier, une trentaine de personnes ont dansé au son de la musique du groupe, une soirée qui était d'ailleurs bilingue. Mais pourquoi une danse bilingue ? Larry Plamondon et son groupe voulaient ainsi rejoindre tous les couples interculturels de la communauté. Il espère aussi que dès l'automne prochain les Micros-fun seront en mesure d'organiser une activité par mois afin d'habituer les gens à sortir et à danser.

Quant au nombre de personnes présentes : « on aurait pu être plus nombreux, dit Larry Plamondon, mais c'est un bon début. Et si on se fie à l'heure où tout le monde est parti (3 heures au lieu de minuit) il faut croire que les gens qui étaient là ont apprécié leur soirée... »

Conseil pratique :

Tenez compte des possibilités qu'offrent le recyclage dans le domaine de l'informatique : actuellement, le secteur des affaires au Canada emploie plus de 300 000 personnes ayant des compétences dans le domaine des technologies de l'information et au moins 50% des emplois nécessitent un niveau avancé de connaissances en informatique. Le Conseil des ressources humaines de logiciel du Canada évalue qu'il y a présentement une pénurie de 30 000 employés dans le domaine de la haute technologie. En réaction à ce phénomène, les collèges privés d'informatique, comme le Collège CDI de technologie et des affaires, peuvent maintenant accueillir un plus grand nombre d'étudiants dans 30 établissements à l'échelle du Canada. (EN)

À toute vitesse

Montfort: pas de poursuite pour le moment

Le dossier de l'hôpital Montfort progresse lentement mais sûrement. Assez en tout cas pour que le conseil d'administration décide de mettre sur la glace une éventuelle poursuite judiciaire contre le gouvernement ontarien.

«Pour le moment, on trouve que ça avance assez bien pour ne pas se lancer dans une poursuite judiciaire» explique la présidente du conseil, Michelle de Courville Nicol.

Les discussions tournent présentement autour de la création d'un hôpital universitaire national, où les futurs professionnels de la santé francophones de plusieurs provinces pourraient poursuivre leur formation en français. Selon Mme Nicol il s'agit d'un dossier compliqué, qui implique la participation de plusieurs joueurs.

Bourse Almanda Walker-Marchand.

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises offre une bourse d'études à une femme francophone qui fait un retour aux études.

La bourse de 1 000 $, qui est offerte depuis 1990, porte le nom de la fondatrice de l'organisme, Almanda Walker-Marchand.

La date limite pour soumettre sa candidature est fixée au 30 avril. On peut se procurer un formulaire d'inscription dans les collèges et universités francophones, ou en communiquant avec la Fédération, au 613-241-3500. (APF)

Une autre bédé

Le prolifique auteur Paul Roux, un collaborateur de l'Association de la presse francophone (Max Média), vient de lancer une nouvelle bande dessinée de la série Ariane et Nicolas.

Le nouvel album propose deux aventures. D'abord *Le phylactère fou*, une maladie dont souffre seulement les personnages de bande dessinée (la bulle dans laquelle s'exprime les personnages est détraquée?), et *Émissions toxiques*, qui raconte les dangers de la télévision pour l'équilibre mental.

Il s'agit de onzième album de Paul Roux en huit ans. La plupart lui ont valu sept prix à ce jour, dont deux prix internationaux. En avril 1997 il recevait le Grand prix québécois pour l'ensemble de son oeuvre. (APF)

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997

Circonscription fédérale de: ST. ALBERT

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
Jim Connelly N.P.D.	Chris Mickelson	6	11 393,86 $	6 814,56 $	105,00 $	6 709,56 $	Robert Anton Nilson, C.A.
Doug Kennedy Lib.	Alan Douglas Martin	200	47 791,44 $	45 994,72 $	534,22 $	45 460,50 $	Landry & Associates, C.G.A.
Mike Partington P.-C.	Diane Dusterhoft	109	21 925,24 $	20 713,10 $	0,00 $	0,00 $	Maurice C. Fluet, C.M.A.
Steven Powers Ind.	Garret Powers	11	3 760,00 $	3 768,85 $	95,59 $	3 673,26 $	Paul Hotke Professional Corp., C.A.
John Williams Réf.	Douglas Vernon Innes	258	53 605,34 $	39 664,23 $	140,00 $	39 524,23 $	Veres Picton Keiller, comptables agréés

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*



**Limite permise des dépenses d'élection pour St. Albert: 63 121,51 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997

Circonscription fédérale de: WETASKIWIN

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
Dale Johnston Réf.	Gerald Grant	149	33 470,27 $	34 877,76 $	4 408,24 $	30 469,52 $	Rowland Parker & Associates, comptables agréés
Gordon Allan Liddle P.H.C.	Nienke Palsma	56	7 527,00 $	5 007,91 $	1 822,95 $	3 184,96 $	Cookson Kooyman, comptables agréés
Glenn McLean Lib.	Tim Lait	28	12 415,12 $	10 930,28 $	732,44 $	10 197,84 $	Kenneth R. Sutley, C.A.
Graham T. McNamee P.-C.	Susan G. Shippelt	72	12 495,82 $	11 142,65 $	1 962,63 $	9 180,02 $	Doane Raymond, comptables agréés
Cliff Reid N.P.D.	Stephen Lindop	21	3 068,39 $	3 110,80 $	132,09 $	2 978,71 $	James R. McDonald Professional Corporation, C.M.A.

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*

Elections Canada

**Limite permise des dépenses d'élection pour Wetaskiwin: 64 635,76 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'ÉLECTION
Élection générale de 1997

Circonscription fédérale de: YELLOWHEAD

Nom du candidat	Nom de l'agent officiel	Nombre de donateurs	Total des dons	Total des dépenses d'élection	Déduire dépenses personnelles du candidat	Total des dépenses d'élection assujetties à la limite*	Vérifié par
Dennis Atkinson N.P.D.	Mary Kennedy	1	1 000,00 $	0,00 $	0,00 $	0,00 $	Robert Anton Nilson Professional Corporation, C.A.
Cliff Breitkreuz Réf.	Frank Florkewich	131	56 552,51 $	51 559,11 $	2 233,13 $	49 325,98 $	Veres Picton Keiller, comptables agréés
Nancy Love Crawford Lib.	Harry Arnesen	54	25 563,59 $	48 349,03 $	1 620,04 $	46 728,99 $	C.L. (Les) Brown, C.A.
Ross Douglas Pugh P.-C.	Bruce Louis Deal	40	10 160,00 $	11 386,01 $	1 871,08 $	9 514,93 $	Evancic Perrault Robertson, comptables généraux licenciés

Pour plus de renseignements, veuillez composer sans frais 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868) ou, pour les personnes sourdes ou malentendantes, ATS/ATM 1 800 361-8935.

Élections Canada — *L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux*



**Limite permise des dépenses d'élection pour Yellowhead: 73 251,46 $*

Les chiffres sont tels que rapportés par les candidats. Publié par le directeur général des élections conformément aux paragraphes 235(2) et (3) de la Loi électorale du Canada.

CRTC AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Canada

Avis d'audience publique CRTC 1998-2. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 25 mai 1998 à 9h00, à l'Administration centrale du CRTC, 1, prom. du Portage, Hull (Qc.), afin d'étudier ce qui suit: 11. BARRHEAD, BOWDEN, CARDSTON, CLARESHOLM, DIDSBURY, DRAYTON VALLEY, DRUMHELLER, EDMONTON(SECTEUR D'),EDSON, FORT MACLEOD, GRANUM, HIGH RIVER, INNISFAIL, JASPER, LACOMBE, LLOYDMINSTER, OKOTOKS, OLDS, PONOKA, RAYMOND, STETTLER, VEGREVILLE, VERMILION, VIKING ET WESTLOCK (Alta.). Le CRTC a reçu de **Vidéotron Communications Ltd. (VCL), Le Groupe Vidéotron ltée (GVL) et Vidéotron ltée (VL) (collectivement appelées "Vidéotron") et VIDEON CABLESYSTEMS INC.**, au nom d'une société devant être constituée, une série de demandes par lesquelles Vidéotron propose de procéder à des transferts intersociétés relativement aux entreprises de câble susmentionnées opérant dans la province de l'Alberta. Si ces demandes étaient approuvées, elles permettraient l'attribution de nouvelles licences. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DES DEMANDES: 300 e., ave. Viger, Montréal; 2000 rue Berri, Montréal (Qc); Bureau municipal, 221, 45e Avenue, Claresholm Alb.; et les localités indiquées dans l'avis d'audience publique. Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver: (604) 666-2111. L'avis de l'audience publique est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard **le 30 avril 1998** et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Des auxiliaires de communication sont disponibles si vous en faites la demande au moins 20 jours avant l'audience. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou au http://www.crtc.gc.ca.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

La Cité francophonerecherche un étudiant ou une étudiante pour combler le poste temporaire de

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DE L'ÉDIFICE ET DU TERRAIN

Tâches

- Nettoyer les espaces communs et publics de l'édifice
- Effectuer des petits travaux d'entretien et de réparation
- Tondre le gazon et voir à l'entretien général du terrain
- Ouvrir et fermer l'édifice

Qualifications requises et critères d'admissibilité

- Bonne connaissance du français et de l'anglais
- Doit posséder un esprit d'initiative et être capable de travailler sans surveillance
- Doit être étudiant(e) inscrit(e) à temps plein pendant l'année scolaire en cours et prévoir retourner aux études à temps plein durant la prochaine année scolaire
- Doit avoir légalement le droit de travailler au Canada

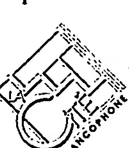
Conditions de travail

- Durée de l'emploi: du 4 mai 1998 au 21 août 1998
- Horaire: 40 heures par semaine

Salaire: 7$ de l'heure

Les intéressé(e)s doivent remettre leur demande d'emploi avant **le 17 avril 1998 à:**

Fleurette Kuberski
La Cité francophone
202, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1





recherche deux directions d'écoles pour les écoles: *Beauséjour* à Plamondon et *Voyageur* à Cold Lake

FONCTION: Ce poste à temps plein comprend la direction de l'école et un pourcentage (30% à 40%) en enseignement.

FORMATION ET APTITUDES RECHERCHÉES:

- Une appréciation de l'éducation française, langue première.
- Une formation et l'expérience pertinentes en enseignement et en administration scolaire.
- Une appréciation du milieu militaire (à l'école Voyageur).
- Un permis d'enseignement de l'Alberta.

TRAITEMENT: Selon la convention collective.
ENTRÉE EN FONCTION: Au plus tard le 20 août 1998.
DATE LIMITE DU CONCOURS: Le 17 avril 1998.

Pour de plus amples renseignements ou pour faire parvenir votre offre de service adressez-vous à:

Monsieur Donald Michaud, directeur général
C.P. 249, Saint-Paul, Alberta T0A 3A0
Téléphone: 645-3888
Télécopieur: 645-2045

Cours de premiers soins

Attache tes souliers, ça va brasser!
Mais fais attention de ne pas tomber,
car tu pourrais te faire mal!

Tel est le thème de la 6e édition des Jeux francophones de l'Alberta.

Un cours de premiers soins se déroulera les 18 et 19 avril prochains pour permettre aux bénévoles de mieux intervenir sur les sites des Jeux.

Prérequis:
Parler et écrire le français
Participer aux Jeux (du 15 au 18 mai 1998)
Aimer travailler avec les adolescents

Le coût est de 30 $ (livre compris avec certification)

Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec *Alain Vaillancourt au 471-5764 ou 998-4466.*



Le Gaboteur Inc.

recherche un(e)

Direteur(trice)
Rédacteur(trice) en chef

En tant que directeur(trice): assurer l'administration générale de l'entreprise, élaborer des projets de diversification des revenus, administrer le budget, superviser le personnel.

En tant que rédacteur(trice) en chef publier un journal bimensuel, en définir la politique éditoriale, couvrir les événements et réaliser des reportages, concevoir des suppléments de Jeunesse et Tourisme, recruter et gérer le travail des correpondants.

Compétences recherchées:

* Diplôme universitaire en journalisme ou communication
* Expérience en journalisme, de préférence dans la presse communautaire
* Expérience en administration et gestion de budget
* Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.
* Polyvalence, esprit d'initiative et sens des relations humaines
* Capacité de travailler sous pression et avec un minimum de supervision
* Connaissance de la mise en page sur ordinateur (PageMaker) et de l'Internet
* Connaissance du milieu francophone hors Québec un atout

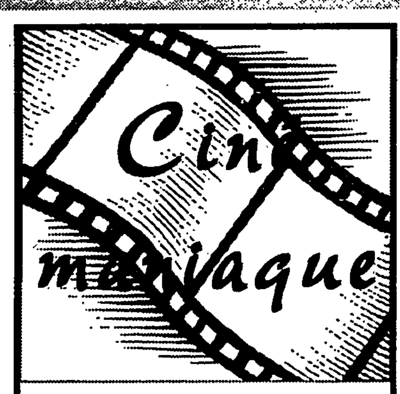
Lieu de travail: Stephenville, Terre-Neuve

Salaire: À négocier selon l'expérience

Entrée en fonction: 4 mai 1998

Faites parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation avant le 17 avril 1998 à:

M. Robert Cormier, Président
Le Gaboteur Inc.
41, rue Main
Stephenville (Terre-Neuve) A2N 1H5
Télécopieur: (709) 643-9586
Courriel: gaboteur@nf.sympatico.ca



Ulee's Gold

Ulee, c'est un apiculteur des bayous floridiens qui ne s'amuse pas tous les jours. Son fils est en prison, sa belle-fille est toxicomane au dernier degré, sa femme est morte il y a six ans, il élève ses deux petites-filles seul (la plus vieille est en pleine crise d'hormone), il a continuellement mal au dos et les anciens complices de son fils ont promis de s'attaquer à sa famille (ou ce qui en reste) s'il ne leur donne pas un magot caché par son fils.

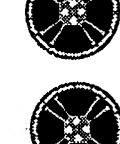
Ouf!

Exprimé comme ça, on dirait un mélodrame un peu misérabiliste. Heureusement, ce n'est pas le cas. Fignolé par Victor Nuñez, un réalisateur américain indépendant, *Ulee's Gold* est avant tout une exploration de la misère émotive de son personnage principal. Dans une performance qui lui a valu une nomination aux oscars, Peter Fonda joue le minimalisme et l'économie de geste. Avec bonheur, puisque le film repose sur ses épaules et qu'il arrive à soulever l'histoire parfois racontée de façon maladroite. Les éclats de sentiments en sont rehaussés et donnent au personnage d'Ulee une dimension plus grande que nature.

La caméra de Nuñez est fluide, très subjective et nous amène à découvrir, par petites touches impressionnistes, toute la vérité cachée des protagonistes du film. Et c'est probablement là le mot-clé: caché. Les sentiments sont cachés, les crimes sont cachés, les malheurs sont cachés. Pour Ulee, il est inconcevable que l'on puisse tendre la main, se montrer vulnérable et exprimer au grand jour toute la difficulté d'être. Mais il réussira quand même, par un courage tranquille, à éloigner le mal et à reconstituer cette famille qui retrouve sa raison d'être dans l'interdépendance des besoins de chacun de ses membres.

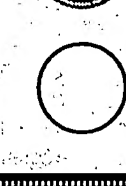
Ce n'est pas un grand film, mais c'est un bon film, dans la tradition des réalisateurs indépendants qui se spécialisent dans l'observation de l'Amérique profonde et dont John Sayles (*Lone Star*), Wim Wenders (*Paris, Texas*) et Victor Nuñez sont les meilleurs représentants.

Ulee's Gold
de Victor Nuñez
avec Peter Fonda
et Patricia Richardson
(*Home Improvement*)

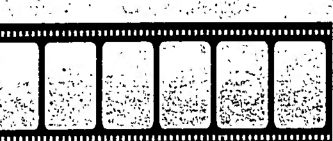




Disponible en vidéo



4 sur 5





OFFRE D'EMPLOI

CHEF DES ÉMISSIONS À CHFA

Le directeur de la Radio de Radio-Canada dans les Prairies sollicite des candidatures à un poste de chef des émissions pour la station de CHFA à Edmonton.

Rôle et responsabilités:
Travaille avec le directeur de la Radio afin
- d'établir les objectifs stratégiques de programmation de la station
- de superviser et d'administrer les ressources financières de la station
- d'établir des objectifs pour tout le personnel
- d'évaluer les employés et les émissions en fonctions des objectifs établis
- de coordonner l'ensemble des activités de production de la station
- de représenter le directeur de la Radio en son absence

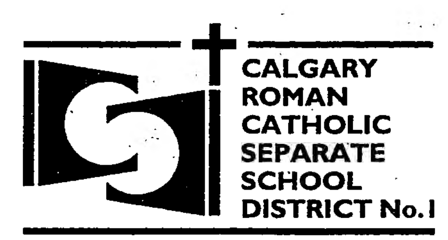
Qualifications requises:
- Doit détenir un diplôme universitaire
- Avoir une très bonne connaissance de la communauté francophone de l'Alberta.
- La maîtrise du français et une très bonne connaissance de l'anglais sont essentielles.

Traitement: Poste de cadre où l'échelle salariale serait négociable en fonction de l'expérience et des qualifications.

Toute candidature doit comporter un Curriculum Vitae détaillé et doit être transmise au plus tard **le 17 avril 1998** à :

René Fontaine
Directeur de la Radio de Radio-Canada dans les Prairies
C.P. 160, Winnipeg, Manitoba, R3C 2H1

L'École enfantine d'Edmonton (prématernelle) accepte les inscriptions (enfants de trois et quatre ans) pour septembre 1998. Deux programmes sont offerts: programme francophone et programme d'accueil.



Portes ouvertes:
16 mai 19h à 20h30
local 123, 8205 - 90 avenue
(Bonnie Doon High School)
Renseignements auprès de Suzanne au 440-6105 ou Michèle au 463-7392.

CALGARY ROMAN CATHOLIC SEPARATE SCHOOL DISTRICT No. I

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE CALGARY SOLLICITE DES DEMANDES POUR LE POSTE SUIVANT :

DIRECTEUR OU DIRECTRICE D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE D'IMMERSION FRANÇAISE
(DÉBUT : SEPTEMBRE 1998)

Exigences :
- Être catholique pratiquant
- Maîtriser le français et l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Posséder un brevet d'enseignement permanent pour l'Alberta
- Être titulaire, de préférence, d'une maîtrise dans le domaine de l'enseignement
- Posséder, de préférence, au moins trois années d'expérience concluante à titre de directeur ou de directeur adjoint dans une école primaire d'immersion française

Veuillez soumettre votre demande accompagnée de tous les documents pertinents, dont le nom d'au moins trois références professionnelles récentes, avant le **jeudi 17 avril 1998, à M. Michael Barbero, directeur des ressources humaines, Commission scolaire catholique de Calgary, 1000, 5e Avenue S.-O., Calgary (Alberta) T2P 4T9.**

Nous remercions tous les candidats; nous ne communiquerons toutefois qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.



OFFRE D'EMPLOI

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est à la recherche d'une personne pour combler le poste de Direction générale.

Sommaire de l'emploi

Sous l'autorité du Conseil d'administration de la FJCF, le ou la titulaire est responsable;
- de l'exécution des plans d'action et de la programmation de l'organisme;
- des relations publiques et de la représentation politique de la FJCF;
- de la gestion des biens matériels, de la supervision des rapports financiers et de la tenue de livres;
- de la préparation des budgets et de l'administration;
- des ressources humaines.

Compétences
- Formation universitaire en gestion, sciences sociales ou développement communautaire;
- Expérience avec la jeunesse;
- Expérience en gestion financière et gestion de projets;
- Expérience à travailler avec un conseil d'administration;
- Connaissance des programmes gouvernementaux (fédéral et provinciaux / territoriaux);
- Excellente maîtrise du français oral et écrit et bonne connaissance de l'anglais.

Salaire: Selon l'échelle de salaire en vigueur

Entrée en fonction: Le 24 août 1998 avec une fonction à remplir au début juin en Nouvelle-Écosse (AGA)

Lieu de travail: Ottawa

Veuillez présenter votre demande par écrit, au plus tard ***le 17 avril 1998*** en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention "Direction générale" à:

Monsieur Rodrigue Guay, président
450 rue Rideau, bureau 301
Ottawa Ontario
K1N 5Z4

La fédération de la jeunesse canadienne-française est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Directrice ou directeur, services des communications et à la haute direction

Affaires indiennes et du Nord Canada

Edmonton (Alberta)

Poste offert aux personnes résidant dans la région des Prairies.

Vous possédez un diplôme universitaire décerné par un établissement reconnu en journalisme, en communications ou dans une discipline connexe comme les sciences politiques, l'économie, l'anglais, l'histoire, etc.

Vous avez en outre de l'expérience dans la gestion, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de programmes de communication détaillés, dans la préparation de communiqués de presse, d'articles, de bulletins d'information, de discours et de déclarations de position ainsi que dans l'organisation d'événements publics. De plus, vous avez des antécédents dans la direction et la coordination des activités du personnel subalterne de même que dans la prestation et la gestion de programmes. Vous devez posséder un permis de conduire valide et consentir à voyager et à travailler selon des horaires irréguliers. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **60 605 $** et **70 540 $**, assorti d'une rémunération au rendement.

La maîtrise de l'anglais est essentielle. Une vérification de sécurité de niveau secret sera effectuée avant l'embauche.

Afin d'être considéré, votre dossier de candidature devrait clairement démontrer en quoi vous répondez aux exigences de ce poste. Veuillez acheminer votre curriculum vitæ ou une demande d'emploi d'ici le **28 avril 1998**, en indiquant le numéro de référence **IAN7681NJ31-N** ainsi que votre citoyenneté, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, pièce 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (403) 495-2098; courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. Celles-ci devront se soumettre à un examen écrit, et une trousse de renseignements sera remise aux personnes qui auront été sélectionnées pour une entrevue.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. This information is available in English.

Pour obtenir des renseignements sur d'autres offres d'emploi de notre région, visitez notre site Web à : http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

LE FRANCO
465-6581

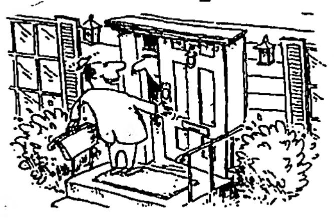
Soirée **"TITANIC"** à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean le 15 avril.

Venez discuter avec une bande de mordus de cette histoire qui a été immortalisée par James Cameron!

Présentation du "making of" du film avec Léonard di Caprio et Kate Winslet.

Liste des adresses internet à ne pas manquer, de tout pour tous!

On aimerait avoir le pied dans la porte



Laissez-nous entrer! Vous et votre agent d'assurance des Chevaliers de Colomb avez déjà beaucoup en commun.

Téléphonez-moi pour obtenir une copie du dépliant gratuit:

André G. Gloutnez
Agent régional
(bur.) (403) 457-3781
(rés.) (403) 473-6667



Assurance des Chevaliers de Colomb
Au service des Chevaliers et de leurs familles depuis plus d'un siècle.

Priere à St-Jude

Patron des causes désespérées
Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.
Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.
Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme "patron des causes désespérées".

3 Pater Ave Gloria
Amen **(Y.F.)**



Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.
L.T.D.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, LE FRANCO vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Offrez à votre enfant un cadeau qui lui sera précieux toute sa vie. La Prématernelle Bobino Bobinette offre aux enfants d'âge préscolaire une expérience riche en culture, amis, nouveautés et sourires. Située au 15425 - 91e ave dans l'école Notre-Dame. Inscrivez dès maintenant votre enfant pour septembre 1998. Pour plus de renseignements, composez le 486-0673. (01-05)

Je veux apprendre l'anglais
Jeune étudiant (18 ans) de Québec recherche famille d'accueil pour apprendre l'anglais (6 à 8 sem.). **Info : Pierrette Jutras, 466-1680.**



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Recherche gardienne francophone pour mes deux enfants de 3 et 5 ans, à mon domicile. L'horaire est de 12h à 20h, non-fumeur et posséder une auto de préférence. Applez Paul au 436-3733 (sem.) ou 463-8837 (sam./dim.) (24-4)



Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

- ☐ 1 AN - 26,75$
- ☐ 2 ANS - 48,15$
- ☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom:....................
Adresse:....................
Ville:.................... Province:....................
Code postal:....................
Téléphone:....................

Votre chèque du mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

CONCOURS LA FRANCOPHONIE ÇA SE FÊTE

Radio-Canada
CHFA Alberta

Merci à tous nos auditeurs(trices) qui nous ont envoyé de nombreuses lettres pour le concours La Francophonie ça se fête qui se tenait sur les ondes de CHFA du 2 au 20 mars 1998.

Pour tous ceux et celles qui ont participé au concours, voici les réponses aux questions que vous avez répondu:

VRAI OU FAUX

Le 2 mars: Trois provinces canadiennes, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont le français comme langues officielles.
Réponse: faux, il n'y a qu'une seule province qui soit officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick.

Le 3 mars: Les premiers Européens à s'établir au Canada venaient de la France et de l'Angleterre.
Réponse: vrai.

Le 4 mars: Le français et l'anglais sont les deux langues les plus courantes au Québec. Le créole vient au troisième rang.
Réponse: faux, le créole est beaucoup parlé, surtout dans la région de Montréal, mais c'est l'Italien qui vient au troisième rang.

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES:

Le 5 mars: La langue maternelle est:

a. La langue de la mère de la grand-mère
b. La langue de la mère patrie
c. La première langue apprise et encore comprise
Réponse: c.

Le 6 mars: De ces trois universités, laquelle est une université de langue française?

a. L'Université Laurentienne à Sudbury (Ontario)
b. L'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick)
c. L'Université d'Ottawa (Ontario)
Réponse: b. Les Université Laurentienne et d'Ottawa sont des universités bilingues.

VRAI OU FAUX

Le 7 mars: La feuille d'érable sur le drapeau unifolié canadien compte 11 pointes.
Réponse: vrai.

Le 8 mars: Cinq provinces / territoires ont des noms d'origine autre que le français et l'anglais.
Réponse: vrai.

Le 9 mars: Où aura lieu la 18e édition de la Fête fransaskoise cet été?
Réponse: Au village de Bellegarde, en Saskatchewan.

Le 10 mars: Quel Festival a lieu chaque année depuis 1989 à Maillardville, Colombie-Britannique, au mois de mars? Indice...des concours de bûcherons...l'an dernier, 15 000 personnes y ont assisté...
Réponse: Le Festival du bois.

Le 11 mars: Où est situé la Cité francophone?
Réponse: Edmonton.

Le 12 mars: Où a eu lieu le deuxième Forum des gens d'affaires francophones en 1998?
Réponse: Winnipeg.

Le 13 mars: Où aura lieu le Sommet international de la Francophonie, en 1999?
Réponse: Moncton, N.-B.

Le 14 mars: Comment s'appellent les célébrations de la Semaine nationale de la Francophonie au Yukon?
Réponse: La Francofête du Yukon.

Le 15 mars: Le festival de la chanson de Sudbury, créé en 1973 et tenu chaque année au mois de mars, était le premier festival francophone hors Québec... Comment s'appelle-t-il?
Réponse: La nuit sur l'étang.

Le 16 mars: Nommez une des deux grandes dictées, de type concours, qui ont lieu chaque année au Canada.
Réponse: La Dictée PGL et la Dictée des Amériques.

Le 17 mars: En quelle année le Cercle Molière, fer de lance du théâtre au Manitoba, amorce-t-il sa 75e saison?
Réponse: En l'an 2000.

Le 18 mars: Quel festival québécois de la chanson a débuté en 1969?
Réponse: Le Festival international de la chanson de Granby.

Le 19 mars: Quel grand événement international francophone se déroulera à Ottawa-Hull en l'an 2001?.
Réponse: Les Jeux de la Francophonie de 2001.

Le 20 mars: En quoi les Jeux de la Francophonie sont-ils différents des Jeux Olympiques?
Réponse: Les Jeux de la Francophonie offrent non seulement des compétitions sportives mais également des concours culturels (chanson, théâtre, sculpture, animation).

